LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 45 Saint-Boniface, du 20 février au 26 février 1987



Une première tout en éclats

L'ouverture du 18e Festival du Voyageur s'est déroulée sous la lumière étincelante de la Marche des retrouvailles. Environ 400 personnes ont marché, flambeau à la main, dans les rues de Saint-Boniface vendredi 13 au soir. Il ne fait aucun doute que ce défilé solennel et familial deviendra une tradition annuelle de la fête d'hiver.

Faites vos jeux vite!

Il vous reste exactement 2 jours pour repasser votre ceinture fléchée et épousseter vos mocassins! Le Festival du Voyageur tire à sa fin!

Les derniers jours du 18e Festival nous réservent encore des bons moments. Ce vendredi soir 20 février, la soirée d'humour «**Farcetival**» fait peau (*de banane*) neuve.

Le Farcetival a changé de format cette année et mettra en vedette **Michel Barrette**, la découverte de l'année au festival «Juste pour rire» de Montréal.

«Racing» Barrette sera accompagné de l'hôte de la soirée, Vincent Dureault, et des artistes invités, Jean-Claude Lauzon et Maurice Paquin.

Samedi 21 dans le Parc du Voyageur, ça ne sera pas le choix qui manquera. À 14h, il y a les finales du **Concours du meilleur** dans le Parc. Les meilleurs des «meilleurs» se feront concurrence dans des activités de tous genres physiquement exigeantes.

De 13h à 18h, samedi, c'est **La Dérouine**. Au-delà de 700 personnes de 12 localités francophones du Manitoba participeront à cette journée d'activités. Le public est invité à venir encourager les siens.

L'Acadienne **Edith Butler** donnera 2 spectacles au Rendez-Vous à 14h et à 20h30. Le spectacle en soirée est déjà à guichets fermés, mais à l'heure où on passait sous presse, il restait encore des billets pour le spectacle de 14h.

À part ça, les huit relais seront ouverts vendredi et samedi et des démonstrations de *ice picking* et de hockey en traîneaux (*deux nouveaux sports d'hiver conçus pour les handicapés*) auront lieu dans le Parc du Voyageur.

Daniel TOUGAS



Les sculptures de neige au Parc Provencher sont à ne pas manquer.

l'événement

Pour l'assemblée annuelle de la SFM

Ça prendra des bulletins de vote

«Mon but, c'était des élections», a lancé Gilles Ferland, président du comité des candidatures de la SFM. Objectif atteint, non sans mal.

Lucille Blanchette (*Parc Windsor*), 1ère vice-présidente, brigue la présidence, Denis Ouellet (*Notre-Dame-de-Lourdes*) la 1ère vice-présidence. Trois postes de conseillers sont ouverts, quatre personnes se présentent: Denis Clément (*Aubigny*), Monique Mulaire (*Saint-Boniface*), Béatrice McCarthy (*Winnipeg*), Léonard Robidoux (*Otterburne*). En lice pour le poste de conseiller-jeunesse: Aline Taillefer (*Saint-Boniface*) et Donald Legal (*Sainte-Anne-des-Chênes*).

«Ça a été frustrant par bout, c'est sûr et certain» comment le président du comité des candidatures formé de huit personnes. «C'est que le monde ne se présente pas de lui-même. Ça demande des contacts, ça veut dire du travail.»

Quatre des 11 membres du conseil de la SFM ont encore à remplir une année dans leur mandat de deux ans: Gilles Ferland (*2e vice-président*), Yolande Dupuis (*trésorière*), Paul Grenier, Joanne Lambert (*conseillère*). Cécile Dufresne, Suzanne Lepage et Gilbert d'Auteuil se retirent. Denis Clément se représente.

B.B.

Qui est Lucille Blanchette?

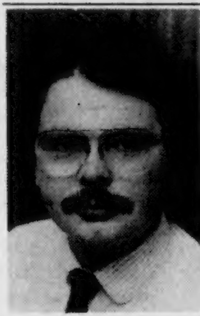
Si Lucille Blanchette succède à Réal Sabourin, elle deviendra le 7 mars la deuxième femme à occuper la présidence de la SFM. Bernard Bocquel s'est entretenu avec elle. **Voir page 5.**

Réal Sabourin devrait-il voter?

En Éditorial, Lucien Chaput explique pourquoi, à son avis, un président sortant ne devrait plus avoir le droit de voter au Conseil. **Voir page 3**

L'école, c'est loin d'être tout!

Vous l'aurez d'abord lu dans La Liberté: d'ici quelques années, des liens solides pourraient être tissés entre le Manitoba et la Corse, l'île natale de Napoléon. Grâce à l'Opération 2001.



Bernard BOCQUEL

Ce projet, qui s'adresse à des jeunes d'au moins 14 ans qui apprennent le français, a été créé par Raymond Le Ruyre, directeur de la politique linguistique au Ministère des Affaires étrangères françaises.

Le but visé: permettre à des élèves de sortir des salles de classe. Ce que les enseignants appellent «la communication authentique».

Comment? L'idée de Raymond Le Ruyre est aussi simple qu'originale. Il s'agit de mettre en contact des élèves manitobains avec des élèves français, en l'occurrence des Corses, et leur donner un travail précis.

Les élèves manitobains vont devoir trouver toutes sortes d'informations sur leur province pour permettre à leurs futurs amis corses de réaliser un document sur le Manitoba. Comme le projet fonctionne sur une base de réciprocité, les jeunes corses vont rassembler un paquet de documentation sur leur île pour que les Manitobains puissent créer une production sur la région corse. (*)

«Il faut faire en sorte que ce projet scolaire déborde de la pédagogie sur la culture, le sport, l'économie, le tourisme. Il faut vivre la langue, donner envie de communiquer, de s'en servir. C'est une conception de l'école non repliée sur elle-même, mais ouverte», souligne le concepteur de l'Opération 2001.

Raymond Le Ruyre ajoute que l'image de pays centralisé qui existe encore chez des gens lorsqu'ils pensent à la France est révolue. «Les choses ont beaucoup changées. La France, c'est la variété des régions, pas seulement Paris, la Tour Eiffel, la baguette et le béret basque!» La France, donc, un pays moderne qui veut donner envie à des jeunes apprenant le français de s'intéresser à elle.

Il existe un lien entre le Manitoba, la Corse et la communication en français

L'Opération 2001 est entrée dans une phase de sensibilisation. Au Manitoba, c'est Jean-François Roederer, qui travaille au Bureau de l'éducation française en qualité d'attaché linguistique, qui est chargé de susciter l'intérêt chez les enseignants. «Il y a déjà des profs qui se manifestent», précise-t-il.

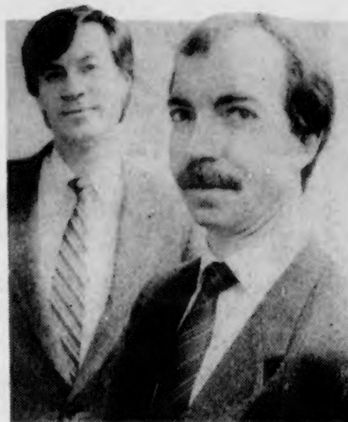
Jean-François Roederer a aussi captivé l'intérêt des Corses lors d'un récent voyage en France. Il estime qu'au moins une trentaine d'écoles participeront à l'Opération 2001. Mieux: une délégation corse arrivera à Winnipeg fin mai pour présenter une exposition sur l'Ile de Beauté!

Il est possible que certaines écoles manitobaines décideront de s'embarquer le plus tôt possible dans le projet. L'attaché linguistique n'y voit aucun inconvénient. Une seule date est fixée: les élèves auront jusqu'au mois d'avril 1988 pour préparer leur production.

Des productions qui devront être placées sous le signe de l'originalité. «Ils pourront faire ce qu'ils veulent. L'expression est libre: écriture, photo, vidéo, diaporama, dessin... Ce qu'il ne faut pas faire, c'est un mauvais guide Michelin!», lance Jean-François Roederer.

Pour sa part, le créateur de l'Opération 2001 tient à faire remarquer que «l'aspect linguistique n'est pas prépondérant.» Aux yeux de Raymond Le Ruyre, ce qui importe, c'est «la capacité du groupe d'élèves à valoriser leur production vers le grand public. Ils devront sortir leur production de l'école».

Ce «décloisonnement de l'école, cette ouverture sur le monde» devrait sans doute contribuer à montrer que «la francophonie est multiple et plurielle, que son existence est un atout au plan mondial, en faveur du renforcement de toutes les cultures et des langues.»



Le concepteur de l'Opération 2001, Raymond Le Ruyre (à gauche) était dernièrement de passage à Winnipeg. Il est en compagnie de l'attaché linguistique Jean-François Roederer, arrivé au Bureau de l'éducation française en septembre 86 pour un mandat de six ans.

Pourquoi la Corse? Parce que la Corse s'intéresse aux Prairies.

(*) *L'Opération 2001 est placée sous les auspices des Affaires étrangères de France. Le projet concerne une vingtaine de régions françaises et autant de pays. La Corse aura des liens avec le Manitoba, mais aussi l'Alberta et la Saskatchewan.*

Notons que les meilleures productions d'élèves seront récompensées par des voyages. Et soulignons que ce projet s'adresse aux élèves des programmes français, immersion et français de base.

Pour toute information technique, veuillez vous adresser à Jean-François Roederer, au 945-6916.

La réponse de la SFM à l'éditorial intitulé «La SFM est une bureaucratie»

LETTRE

M. le rédacteur,

Le Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine désire vous faire part de ses commentaires suite à l'éditorial «La SFM est une bureaucratie» paru dans votre édition du 6 février dernier. Nous désirons signaler tout d'abord que nous trouvons sain la critique de tout organisme public.

Ce qui nous étonne cependant c'est que M. Chaput méconnaisse le programme de soutien du Secrétariat d'État à la communauté franco-manitobaine. Si jamais il désire se renseigner davantage, il nous ferait plaisir de le rencontrer pour lui expliquer le programme.

Quant à la déclaration que la Société franco-manitobaine est une bureaucratie qui ne cherche qu'à se perpétuer, nous reconnaissons que des modifications s'imposent à la SFM. Nous aurions toutefois préféré que M. Chaput se penche sur le contenu de l'invitation à notre 18e réunion annuelle plutôt que de s'accrocher sur le ton. Il se serait aperçu que les dirigeants de la Société veulent bien aborder des questions de fond à ce prochain colloque.

En effet, l'existence même de l'organisme, son rôle, ses programmes et sa structure administrative feront l'objet de discussions exhaustives le 7 mars prochain.

Pour ce qui est des gens qui assistent à l'assemblée annuelle, vous avez raison de dire que plusieurs des mêmes visages sont là d'année en année. Ce sont ceux qui manifestent un intérêt marqué à préserver leur langue et qui sont prêts à se déplacer pour assurer que cela se fasse.

Vous y verrez des gens de toutes nos communautés et de tous les secteurs d'intérêts. Ce sont les gens les plus impliqués de nos communautés et nous trouvons inacceptable votre suggestion qu'ils se connaissent «depuis déjà trop longtemps».

Enfin, nous reconnaissons également que les impressions que vous avez transmises sont à la sourcer de l'image négative dont souffre la SFM. Le Conseil d'administration sait que des mesures concrètes doivent être prises pour corriger ces perceptions. Nous sommes confiants que le projet des États généraux et les autres mesures que prendra la SFM donneront à la communauté une nouvelle perspective des organismes qui la desservent.

Entretemps, nous espérons qu'à l'avenir vous ferez un effort pour mieux encadrer vos commentaires.

Réal Sabourin
Le président
Saint-Boniface
le 11 février 1987

Mort à la francocratie

Le président du premier conseil d'administration auquel j'ai siégé le répétait souvent.

Une fois qu'une personne a terminé son mandat, elle redevient simple membre de l'association qu'elle représentait.

Sans faveurs ni passe-droits. On est élu pour un mandat d'une durée précise. Pas pour la vie.

Si je porte à votre attention ce souvenir de mes premiers balbutiements dans le monde de la démocratie, c'est parce que ce souvenir résume concrètement un principe inaliénable de tout système qui se veut représentatif. **Le principe de la légitimité.**

Le principe de la légitimité se résume ainsi. Une personne a le droit de prendre des décisions au nom d'une collectivité parce que cette personne a été élue (*que l'élection soit contestée ou non*) par une majorité des membres présents à une assemblée dûment convoquée. Ça, c'est la démocratie. Un point c'est tout.

Pourtant, et c'est une aberration qui se manifeste de plus en plus chez les associations francophones, le principe de la légitimité semble avoir perdu toute son importance.

ÉDITORIAL

Exemple: À la Société franco-manitobaine (SFM), la personne ayant occupé le poste de président a le droit de vote au conseil d'administration durant l'année suivant la fin de son mandat.

Où est le problème? C'est qu'un président est élu pour un mandat d'une durée très précise. À la SFM, la personne est élue à la présidence pour un an, un mandat renouvelable pour une autre année. **Si la personne se représente au poste.**

Une fois ce ou ces mandats terminés, c'est fini. Pour la simple raison que l'assemblée ne peut pas lui conférer, ou lui nier, le droit de vote. Le président sortant de charge ne peut pas tirer sa légitimité de l'assemblée.

Pourquoi pas donner le droit de vote aux conseillers sortants de charge qui veulent participer aux délibérations du conseil? Ça serait du pareil au même.

Et baptisons ça la francocratie, une conception erronée de la démocratie représentative.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



Parents et amis

de Monsieur et Madame Emile Jolicoeur

Vous êtes cordialement invités à

un vin et fromage

à l'occasion de leur

55e anniversaire de mariage

qui aura lieu au
Foyer Chez Nous
au 187, av. de la Cathédrale
le dimanche 22 février
de 14h à 18h

S.V.P. pas de cadeaux — offert par la famille

Réservez le dimanche 8 mars 1987!!!

Venez célébrer la

Journée internationale des femmes

au Foyer du CCFM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
de 13h à 17h

Traduction: pour qui on nous prend?

En toute liberté

Comme la plupart des consommateurs canadiens, j'achète une multitude de produits: de nettoyage, d'hygiène, enfin ce n'est pas le choix qui manque, l'on a juste l'embarras du choix.

Et en tant que francophone, je me réfère au mode d'emploi français. Eh bien laissez-moi vous dire que quelquefois le dit français est plutôt du charabia.

La semaine dernière, je me suis procuré un tube de colle. Vous savez, la colle miracle qui colle tout.. ou presque. Elle est peut-être très efficace mais n'espérez pas de miracle si vous suivez le mode d'emploi traduit en français.

Celui-ci était tout simplement incompréhensible, une insulte à notre langue. Moi, qui manie (*souvent difficilement*) la langue de Shakespeare depuis seulement trois ans, j'ai mieux compris les directives écrites en anglais. Ce qui n'est pas peu dire!

Il ne faut pas généraliser, me direz-vous! Certes, il y a plusieurs manufacturiers qui respectent leurs consommateurs francophones en leur offrant une traduction de qualité.

Mais je ne perçois pas cela comme une faveur. Pour moi c'est un droit. Combien sommes-nous de consommateurs en puissance parlant français? Sept millions? Au moins. C'est vraiment tout un marché.

Souvent très cher

Imaginez l'impact si, tous ensemble, on décidait de laisser sur les tablettes, les produits dont le français est douteux sinon ridiculement mauvais.

J'imagine que plusieurs manufacturiers s'offriraient vite les services de traducteurs. Je pense que cela ne serait que justice et respect pour nous francophones, qui achetons et payons souvent très cher ces produits.

Nous sommes sûrement, une grosse part de leurs profits. Finalement, pour étayer le bien-fondé de mes plaintes, j'ai relevé pour vous quelques fautes de français flagrantes sur des produits bien connus et que nous utilisons tous. Et ce n'est là qu'un faible échantillonage car ces produits, je les avais à la maison.

Imaginez si j'avais fais le tour de tout ce que l'on nous offre sur le marché! Peut-être rirez-vous en lisant ces quelques exemples. J'admets que c'en est risible. Mais pour moi cela est surtout lamentable et inacceptable.

Exemples:

Mousse de bain: arôme DOUSE et PERFUMEE (*pas d'accent*)

Colle miracle: En cas de contact avec la peau, RINSER. Idéale pour l'instantané. (*ça veut dire quoi ça?*)

Shampoing: Ces ingrédients naturels sont SOIGNEUSEMANT mélangés à une formule SHAMPOOING!!

Mousse coiffante: Massez les cheveux humides pour FAIR (*ce n'est pas un mot anglais*) PENETRER! (*pas d'accent*)

Huile à polir pour les meubles: Huile (*nom féminin*) PUR, EXCELLENT SACHE rapidement donnant une surface (*nom féminin*) BRILLANT... (*et oh! merveille*) pour ouvrir: DEPRIMEZ le capuchon en le tournant (*pauvre capuchon, cela n'est pas drôle d'être déprimez*)

Joanne BRIEN

En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels? Écrivez-moi à:

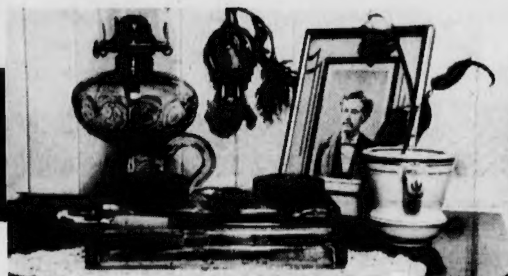
a/s La Liberté
C.P. 190
R2H 3B4

(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée.)

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre deux

Marius

Aneroïd. Fin de l'été 85. Marius, le vieux chum de Charles-Eugène Langlois (le mari de Marie-Louise Langlois, la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) est revenu bedrouille de Saint-Boniface. Quels documents recherchait-il? Et le curé Morin qui semble en connaître pas mal long sur le secret de Marius!

Le curé Morin pouvait remercier un petit frère oblat à Ottawa d'avoir déniché Dieu sait où un autre livre par l'écrivain français du nom de Jean-Marie.

C'était une pièce de théâtre en un acte avec trois personnages: le vieux, le jeune et l'innocent. Bref, du vrai parisien. Le genre de littérature qui a déjà mené plus qu'un universitaire canadien à boire du vin italien. Pas par les problèmes existentialistes que pouvaient poser de pareils écrits, mais par le simple effort de lecture que ça demandait.

En plus, dans l'Ouest comme au Québec, le livre était à l'index. Aucuns Catholiques qui pratiquaient pour de vrai n'avaient droit à une lecture aussi exigeante. Pardon, je m'éloigne de l'histoire. Voyez-vous, notre cher ami monsieur le curé de Ferland était tombé sur une dramatique signée Jean-Marie et titrée *La Passerelle*. Était-ce possible?

Oui, la photo qu'avait trouvée le médecin de Sainte-Anne dans le veston du jeune Québécois... Oui, ce petit pont qui traversait le crique Notekeu au début du siècle... Oui, une pièce par Jean-Marie, alias Marius Belcourt. Eh bien, qu'est-ce qu'on attend? Lisons-la, elle ne peut pas être si longue que ça.

Un café: éclairage sombre, trois chaises, une table, deux hommes assis... Passsons les détails, arrivons à la viande. Tourne la page Ti-Douard!

L'INNOCENT: Tu vois, cher oncle, il dit qu'il connaît tout, qu'il veut te voir. Je ne sais pas comment il a pu entendre notre conversation. Moi, je n'en ai parlé à personne. Comment pensez-vous qu'il a trouvé la photo?

LE VIEUX: Je ne sais pas.

L'INNOCENT: Il ne l'a peut-être pas trouvé. Il nous tend peut-être une corde.

LE VIEUX: Qu'est-ce qu'il t'a dit?

L'INNOCENT: Je prenais un café quand je l'ai remarqué assis à une table derrière moi. Il me regardait et souriait, comme un enfant endiablé. Je ne savais vraiment pas comment réagir. Je me suis retourné en pensant qu'il partirait sans tarder. Mais il est venu s'asseoir à ma table et a commencé à rire. Je l'ai regardé pendant un moment avant de réagir.

LE VIEUX: Alors?

L'INNOCENT: Alors, il m'a dit qu'il te connaîssait.

LE VIEUX: Il ne me connaîssait pas.

L'INNOCENT: Je ne pouvais pas le savoir. Je...

LE VIEUX: D'accord, continue.

L'INNOCENT: Il a mentionné ton nom et a commencé à expliquer comment nous étions tous en parenté. Je lui ai dit que je ne comprenais pas très bien où il voulait en venir. Et que j'avais des milliers de cousins...

LE VIEUX: Il ne t'a jamais montré la photo?

L'INNOCENT: Non. Il ne l'avait peut-être pas. Il nous tendait la corde, c'est tout.

LE VIEUX: Après qu'il t'a dit que nous étions tous en parenté, qu'est-ce qui a suivi?

L'INNOCENT: Eh bien, il a dit que j'avais besoin de son aide. Que la vie était difficile et que tu étais trop vieux pour...

LE VIEUX: Continue, je t'en prie.

L'INNOCENT: Il commence alors à me dire que moi et lui pouvons faire tout ce qu'on veut sans des vieux comme toi. Alors, je lui ai demandé à quoi il voulait en venir. Et il m'a répondu que c'était simple: si on se débarrassait de toi, on pourrait prendre tout le paquet et disparaître. Moi, j'ai répondu que j'avais une femme et un jeune fils. Et il a répondu que je n'étais ni responsable pour les gens qui m'entouraient, ni pour les générations qui nous suivraient.

LE VIEUX: Qu'est-ce qu'il voulait dire par se débarrasser de moi?

L'INNOCENT: Je ne sais pas mais je lui ai dit que je n'oserais jamais t'exclure du portrait. Que tu étais le lien avec le passé, qu'on pouvait beaucoup apprendre de toi.

LE VIEUX: Pourquoi tu lui as dit ça?

L'INNOCENT: Je n'aurais pas dû, je le sais. Mais j'étais persuadé qu'il en connaissait beaucoup sur toi. En plus, je ne pensais jamais qu'il oserait faire ce qu'il disait.

LE VIEUX: Répète-moi comment il t'a présenté ses plans.

L'INNOCENT: Il a commencé en disant qu'il t'inviterait dans un petit village, loin de la ville. Qu'on pourrait aller dans un restaurant. Et qu'on attendrait la nuit avant de repartir. Là, il s'occuperait de tout, je n'avais qu'à continuer comme si de rien n'était... Je lui ai dit que jamais je ne le ferais. Que la vie était trop courte pour vivre avec de pareils cauchemars. Que je préférais donner tout ce que j'avais avant de t'enlever la vie.

LE VIEUX: Et puis?

L'INNOCENT: Je sais que j'aurais dû continuer à l'ignorer. Mais j'ai manqué de force. J'ai essayé de le regarder dans les yeux et voir si un homme si méchant pouvait réellement exister. Mais je ne voyais qu'un petit gars, un petit gars très loin de chez-lui qui voulait à tout prix passer pour un homme accompli. Je me disais qu'il ne serait pas là le lendemain. Qu'il aurait honte de ses pensées. Qu'un homme si jeune ne peut pas penser d'une telle manière. Je maintenais qu'il s'amusait avec moi.

LE VIEUX: Il n'a pas parlé des autres membres de la famille?

L'INNOCENT: Oui, il a commencé à parler de ma femme et de mon fils.

LE VIEUX: Tu n'as pas essayé de quitter le café?

L'INNOCENT: Justement c'est en me levant qu'il m'a pris par l'épaule et m'a dit que si je ne l'aidais pas à t'enlever du portrait, je pourrais oublier ma femme et mon fils.

(à suivre...)

Un entretien avec la candidate à la présidence de la SFM

Lucille Blanchette explique ses priorités

Rapprochement. Consultation. Information. Voilà les trois mots clés pour Lucille Blanchette, première vice-présidente de la SFM et candidate à la succession de Réal Sabourin.

L'ancienne consultante pour l'enfance en difficulté de la division Transcona-Springfield (*elle a pris sa retraite en juin 86 à 55 ans*) est actuellement la seule candidate en lice. Un déménagement avoisinont 20 000$ est prévu pour la personne qui assume la présidence de la SFM.

Élue conseillère en mars 1983, 1ère vice-présidente (*sans concurrence*) en mars 1985, Lucille Blanchette se présente sous le signe de la continuité. «En fait, j'ai pris ma décision voilà deux ans. Si j'acceptais la 1ère vice-présidence, je devais assurer à l'organisme la continuité», note l'agente administrative de la Manitoba Teachers' Society (*un contrat temporaire qui se termine en juin*).

La candidate à la présidence a connu trois présidents en exercice, deux directeurs généraux et a contribué ces deux dernières années à restructurer la SFM. «On a passé beaucoup de temps à clarifier les rôles et les tâches du personnel et du conseil d'administration.»

Le rôle du conseil d'administration qu'elle compte présider à compter du 7 mars? «Se pencher sur le quotidien des affaires de la SFM, proposer, modifier, voir à l'exécution de la planification.»

Ce qu'elle a en tête? «Je veux un rapprochement SFM-communauté. Et j'ai bien dit d'abord SFM. Car je trouve que c'est à la SFM d'aller à la communauté par voie de communication et de consultation».



Lucille Blanchette, candidate à la présidence de la SFM. «Depuis 4 ans, je vois le cheminement que la SFM a fait. Je trouve qu'on a besoin d'une période de stabilité. L'organisme ne doit pas être en train de toujours se regarder le nombril».

«Je me vois souvent sur la route. Pas nécessairement pour rencontrer des foules. Mais pour consulter, donner de l'information. Ce n'est pas Lucille Blanchette qui peut aller convaincre les gens. Ce sont les gens qui vont se convaincre eux-mêmes une fois qu'ils auront eu l'information nécessaire.»

«Quand on se fait dire que l'on rend la vie quotidienne difficile à des personnes parce que la SFM a fait la première page du Free Press, c'est sûr que les gens doivent comprendre pourquoi on le fait. Pour être capable de l'accepter». Rappelons que la SFM a circonscrit son champ d'action au lobby politique et à la concertation.

Vivre avec

«On s'est structuré pour vraiment représenter la francophonie auprès des trois paliers de gouvernements et défendre les intérêts et les droits des francophones.» La SFM procède à des consultations sur les dossiers de l'heure (*révision de la Loi sur les langues officielles...*), puis «les élus prendront des décisions finales et vivront avec».

Ce qui motive Lucille Blanchette? «Rendre un service à la communauté. Pendant 9 ans, j'ai occupé des fonctions de service auprès du grand public. Et le service ne me fait pas peur... Pour moi la SFM n'est pas un tremplin pour autre chose. Je n'ai pas besoin de mettre *présidente de la SFM* dans mon curriculum vitae.»

Ce à quoi elle tient le plus? «Mes droits et mon identité. J'ai toujours pensé qu'on ne pouvait pas nier qui on était sans se faire le plus grand tort personnel. Je ne peux rien voir de plus nuisible.»

Bernard BOCQUEL

Il reste encore des inconnues financières pour l'Atelier Rivière-Rouge

Les responsables de l'Atelier Rivière-Rouge devront trouver en gros 30 000$ pour assurer la construction d'un nouvel atelier, estimée à 350 000$. Pour l'instant, le comité de construction a obtenu 6 000$ de dons de la communauté.

«Il est évident que si nous voulons un atelier, nous devrons combler la différence entre les subventions et le coût total», avait souligné Alice Hébert à la cinquantaine de personnes rassemblées pour une soirée d'information le 11 février.

La présidente de l'Association pour l'intégration communautaire (*Filiale Rivière-Rouge*) précise que c'est la firme d'architectes James et Rollier qui a été choisie pour dresser les plans de cet édifice qui aura 7 500 pieds carrés.

SAINT-MALO

Des plans préliminaires doivent être prêts très bientôt, les responsables du projet ayant jusqu'au 25 février pour déposer leur demande de subventions auprès de la province. La moitié des coûts du bâtiment proviendra des revenus des loteries (*175 000$*).

Alice Hébert compte aussi sur de l'argent du ministère des Services communautaires et des dollars du fédéral. Elle espère que des sommes suffisantes seront débloquées pour éviter que la contribution de la communauté n'excède 30 000$ (*En fait 50 000$, si on tient compte de la valeur du lot, estimée à 22 000$*).

Le nouveau bâtiment, qui pourra permettre à 50 handicapés mentaux de travailler, sera construit sur l'emplacement de l'édifice condamné début septembre 86.

Les 32 clients ont dû être relogés à la mesure des locaux disponibles. Les 21 hommes effectuent leur travaux d'emballage au Club Noret; les 11 femmes font leur couture au Chalet Malouin. «La directrice, Claudette Préfontaine, administre le programme dans l'ancien bureau de médecin, à l'autre bout de ce même foyer», précise Alice Hébert.



Alice Hébert, la présidente de l'Atelier. «La seule option: le lancement d'une souscription. Une entreprise ambitieuse, puisque nous devons d'abord neutraliser la fausse opinion populaire qui voudrait que le gouvernement couvre tous les besoins financiers de notre clientèle adulte. Le gouvernement ne paye pas pour l'atelier même».

Le nouvel édifice sera divisé en trois départements: couture, emballage et menuiserie (*actuellement, les clients ne peuvent pas travailler le bois, faute d'espace*). Une salle polyvalente est prévue ainsi qu'une salle à dîner et une cuisine.

Si le futur Atelier permettra à 50 handicapés mentaux de travailler, c'est parce que le besoin existe. «Régulièrement, le nombre de clients a augmenté. Présentement, il y en a 11 qui cognent à la porte,» indique la présidente.

Depuis la mise sur pied de l'Atelier au début des années 70, l'entreprise n'a jamais été dans le rouge. À l'occasion, des profits allant jusqu'à 500$ ont été enregistrés. Notons que les personnes voulant participer au financement de la construction recevront un reçu pour fin d'impôt si leur contribution dépasse 5$.

Bernard BOCQUEL



Un entretien avec

Arthur CHAPUT

FINANCES

La semaine prochaine:

Une analyse du budget fédéral

Maintenir la valeur du capital ou non?

Francofonds va distribuer 36 000$

Le débat sur l'utilisation des intérêts du demi-million en capital dont dispose Francofonds semble ouvert.

Cette année, le conseil d'administration du «United Way» franco-manitobain a décidé de verser en subventions le même moment que l'an dernier: 36 000$. En tenant compte des taux d'intérêt plutôt modestes, cela signifie que la valeur réelle du capital de Francofonds ne sera pas maintenue. (*Du moins, n'on fait abtraction de l'argent frais qui rentre*).

Le fonds, qui a atteint le seuil psychologique des 500 000$ après huit ans d'existence, a généré 43 000$ d'intérêts en 1986. Pour maintenir la valeur réelle du capital, il aurait fallu réinvestir 20 000$ (*au lieu de 7 000$*).

«Il y a eu de grandes discussions», note la directrice générale Michelle Smith. «Maintenir le capital, cela veut dire moins d'argent pour la communauté. Et quand tu maintiens le capital, il faut se poser la question: pour qui et pour quand? Des organismes ont besoin d'argent aujourd'hui».

Le nombre de demandes enregistrées cette année s'élève à 54 (*45 en 1986; 36 en 1945; mais 45 en 1984 et 49 en 1983*). Une analyse sommaire a permis à Michelle Smith de remarquer que l'augmentation des demandes est surtout due à des requêtes des mini-francofun. 31 demandes émanent de la ville; 23 des régions (*38 de la ville contre 7 de la campagne en 1986*).

Les demandes de subventions seront examinées par un comité le 24 février et discutées par le conseil d'administration le 11 mars. L'argent sera remis le 24 avril.

Le système auto-chèque (*prélèvement automatique du compte en banque chaque mois*) apporte mensuellement à Francofonds près de 2 200$. (*224 souscripteurs contribuent via l'auto-chèque*). Avant la campagne poussant l'auto-chèque l'an dernier, ce moyen de prélèvement engrangeait 1 600$ par mois en décembre 1985.

Trois nouveaux membres viennent récemment de se joindre au conseil d'administration: Edmond Labossière (*directeur de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys*); Rodrigue Bouchard (*curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Transcona*); Lise Mulaire-Rémillard (*copropriétaire d'une serre à Saint-Léon*). Ils remplacent Jeannette Ruest, l'abbé Laval Cloutier et le Dr André Lachance.

Bernard BOCQUEL

Sept premières du Manitoba et de l'Ouest canadien

Entre le Festival du Voyageur (*du 13 au 22 février*) et la Journée du Patrimoine (*le 16 février*), vous avez sans doute appris beaucoup de choses au sujet de l'histoire du Manitoba.

Vous n'aurez donc pas de problèmes à répondre au petit test qui suit, préparé par le ministère de la Culture et du Patrimoine du Manitoba.

Défense formelle de regarder les réponses avant d'avoir épuisé toutes les sources dont vous diposez (*livres, parents, grands-parents!*).



Des fois, le patrimoine disparaît par accident...

1. On doit à Soeur Sainte Thérèse, une Soeur Grise qui a oeuvré au Manitoba de 1855 à 1917, la création d'une des écoles et d'un hôpital de Winnipeg. Quelle école et quel hôpital cette femme remarquable surnommée «Soeur Docteur» a-t-elle fondés?

2. Ce Canadien fut le premier à établir un poste de traite à la jonction de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. Qui était cet homme qui a étendu l'influence française à l'Ouest et a posé les premiers jalons des explorations et de la colonisation?

3. Cet immigrant a établi une colonie d'Islandais sur la rive ouest du lac Winnipeg en 1876. Un des chefs les plus importants de la communauté islandaise du Canada, il a été le premier législateur élu d'origine islandaise. Qui est-ce?

4. Ce grand chef Métis est né à Saint-Boniface en 1844. Il a constitué un gouvernement provisoire au Manitoba et c'est grâce à lui que le Manitoba est devenu une province du Canada. Qui est cet homme surnommé le «père du Manitoba»?

5. Ce fut le premier Autochtone à être ordonné pasteur de l'Église anglicane d'Amérique du Nord. Qui est-ce?

Comment s'appelle la ligne?

6. En 1968, l'un des feux les plus spectaculaires de l'histoire de Winnipeg a détruit un des principaux symboles de la présence des Canadiens français dans l'ouest du Canada. Qu'est-ce que ce feu a détruit?

7. En 1929, on a construit une ligne de chemin de fer provinciale qui reliait Winnipeg aux ports maritimes de la Baie d'Hudson. Une équipe de 3 000 travailleurs armés de pioches et de brouettes a réussi à amener la ligne, à travers les tourbières gelées, jusqu'à Churchill. Comment s'appelle cette ligne?

8. Le site Scott, situé dans la Vallée de l'Assiniboine à l'ouest de Brandon, a permis aux Indiens de se nourrir pendant au moins 12 000 ans avant que les Européens s'installent dans cette région. De quelle manière ce site était-il utile?

9. L'église orthodoxe grecque ukrainienne St. Michael's, située à Gardenton au sud-est du Manitoba, fut une «première» au Canada. Laquelle?

10. C'était le premier journal des Prairies canadiennes. Il a été fondé dans la colonie de la rivière Rouge et soutenait l'entrée de l'Ouest dans la Confédération. Quel était le nom de ce journal?

11. À côté d'autres femmes qui militaient pour le droit des femmes comme E. Cora Hind et Lillian Beynon Thomas, cet écrivain, législatrice et personnage public, a obtenu le droit de vote pour les femmes en 1916. C'était une première tant au Canada qu'au Manitoba. Qui était cet écrivain si enclin à la polémique mais si pittoresque?

12. À l'aide de quel métal les Autochtones du Manitoba faisaient-ils leurs outils il y a 4000 ans?

13. La statue d'un cheval blanc, érigée juste à l'ouest de Winnipeg, représente l'une des plus célèbres légendes indiennes du Manitoba. Comment s'appelle cette légende qui décrit également la région?

14. Quelle femme de lettres a situé ses meilleurs livres à Neepawa, sa ville natale? Son livre pour enfants le plus connu est **The Coat of Many Colors**.

Réponses:

1. L'Académie Sainte-Marie (prise en main par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1874) et l'Hôpital général de Saint-Boniface.

2. La Vérendrye (1685-1749).

3. Sigtryggur Jonasson (1852-1942).

4. Louis Riel (1844-1885).

5. Le Révérend Henry Budd (vers 1812-1875).

6. La Cathédrale de Saint-Boniface

7. La ligne de la Baie d'Hudson.

8. Les chasseurs chassaient les bisons en bas de la colline qui menait au lit d'inondation de la rivière. Là, les animaux se trouvaient pris au piège et les chasseurs les tuaient à l'aide de lances et de flèches.

9. Ce fut la première église ukrainienne érigée de façon permanente au Canada. Elle date de 1899.

10. The Nor'Wester.

11. Nellie McClung (1873-1951).

12. Le cuivre.

13. La légende du cheval blanc.

14. Margaret Laurence.

VIENS NOUS LE DIRE!



Assemblée annuelle générale de

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE



les 6 et 7 mars 1987
au Ramada Inn de Winnipeg
1824, chemin Pembina

Ateliers

Bilan 86-87

Cet atelier vous fera connaître les réalisations de la SFM en 1986-87. Vous pourrez questionner ceux qui ont pris les décisions. On vous informera du suivi qui a été fait aux recommandations de l'assemblée générale en 1986 ainsi qu'aux propositions formulées par le comité d'étude de la SFM (comité des communications) et présentées l'an dernier.

On vous fera connaître où sont rendus les dossiers de la SFM.

Presse-Ouest Ltée

La deuxième manche de la question sur La Liberté qui a été discutée à l'Assemblée générale spéciale le 18 novembre 1986. Un comité spécial composé d'anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest Ltée s'est penché sur cette question contentieuse. Ils vous informeront des difficultés que présente la structure administrative actuelle et des possibilités de modification qui pourraient améliorer la situation.

Programmation 87-88

Cet atelier vous informera des priorités et des moyens proposés pour atteindre les objectifs de la Société en 1987-88.

Atelier principal

La SFM de l'avenir

La SFM a été créée pour promouvoir l'épanouissement et le développement de l'économie, de la culture, et de l'éducation de la population d'expression française du Manitoba.

Question 1: **La SFM a-t-elle encore en 1987 un rôle à jouer dans le développement de la francophonie manitobaine?** Depuis sa création en 1969, plusieurs organismes sont nés de la SFM, dans les secteurs principaux d'activité. La SFM a-t-elle encore une raison d'être?

Question 2: **Quel sera le mandat de la SFM de l'avenir?** Il existe présentement deux programmes à la SFM: la démarche politique et la concertation communautaire. La SFM doit-elle faire autre chose? S'occuper davantage de la démarche politique ou davantage de la concertation dans les communautés.

Question 3: **La structure administrative de la SFM reflète-t-elle les divers intérêts et les régions?** La SFM devrait-elle modifier la composition de son Conseil d'administration pour assurer une représentation régionale, par secteur ou encore une combinaison des deux?

Question 4: **Qui devrait être membre de la SFM?** Doit-elle représenter seulement les Manitobains dont la langue première est le français? Devrait-elle intégrer dans ses rangs les autres Manitobains d'expression française mais de culture différente?

Vers une nouvelle société...

Une première sur l'élite franco

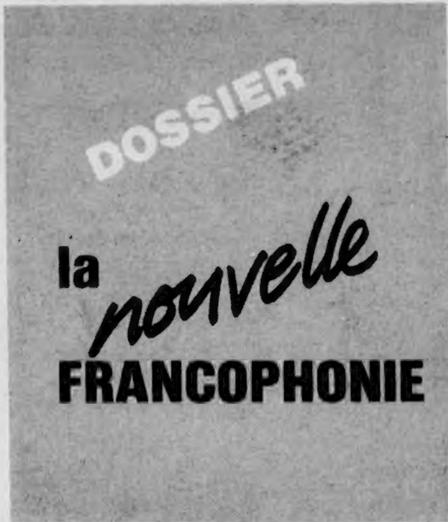
Un chercheur au Collège universitaire de Saint-Boniface procède actuellement à des recherches qui vont intéresser tous les Franco-manitobaines et Franco-Manitobains.

Il s'agit d'une thèse sur l'élite francophone du Manitoba.

Comment arrive-t-on à identifier quelles personnes forment l'élite d'une population?

L'auteur, Tayeb Méridji, a conduit sa recheche dans deux directions: l'une formelle; l'autre axée sur la perception populaire.

Dans l'approche formelle, Tayeb Méridji a relevé tous les noms qui figuraient sur les listes des conseils d'administration de 32 organismes et associations francophones depuis la fin des années 60.



L'approche tenant compte de la perception populaire a pris la forme d'un sondage de 440 étudiants et 1000 francophones à travers la province. Ce sondage visait à connaître leurs perceptions des personnalités importantes de la communauté.

Tayeb Méridji totalise 1500 noms (*ou "occurrences", puisque certains se répètent*) au sein des conseil d'administration. Ces personnes proviennent de 127 différentes familles qui sont présentes dans les conseils par le père, la mère, les frères ou les soeurs.

À cette liste viennent s'ajouter les membres de la fonction publique et des partis politiques manitobains.

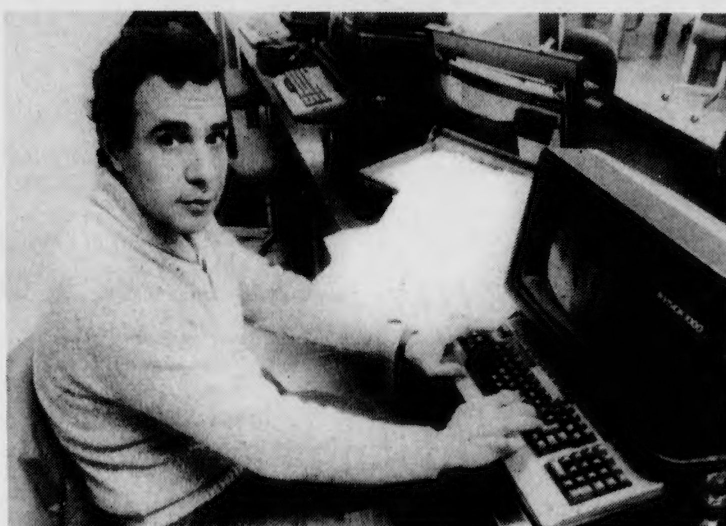
Les francophones de 36 à 45 ans forment le groupe le plus important. Ce groupe domine actuellement l'infrastructure organisationnelle de la communauté.

Ce leadership est encadré par deux groupes: les personnes de 26 à 35 ans, ainsi que l'ancienne élite (*pour ainsi dire*), le groupe des 46 à 55 ans.

Dans ce deuxième article de la série La Nouvelle Francophonie nous allons examiner les découvertes et les ramifications qui ressortent de cette recherche sur l'élite de notre communauté.

Un leadership assuré par les subventions

«Depuis la fin des années 60, le bilinguisme officiel a permis l'épanouissement de la communauté francophone du Manitoba par ses programmes et ses subventions. Mais ce même bilinguisme a créé une forte apathie dans le leadership franco-manitobain.»



Tayeb Méridji: «Au Manitoba français, nous vivons un bilinguisme confus. Des moyens financiers artificiels soutiennent une langue qui se meure à l'extérieur du milieu qui vit du fait français».

Ainsi, nous vivons dans un «bilinguisme confus», avance Tayeb Méridji, qui travaille sur sa thèse cernant l'élite franco-manitobaine. (*Sous la direction de Denis Monière de l'Université de Montréal; et sous la coordination de Raymond Hébert au Collège universitaire de Saint-Boniface*).

«Le bilinguisme n'a essentiellement rien changé dans le fond poursuit Tayeb Méridji. Le bilinguisme fédéral est essentiellement un bilinguisme de «bonjour».

«Le bilinguisme officiel a opéré un changement de comportement dans la communauté, poursuit le chercheur. On est passé d'un comportement d'oppressé, celui de la personne bafouée, dans ses droits légaux, à un comportement sécurisé, une fois reconnu comme la minorité officielle du pays. C'était le début d'une apathie dont on ressent les conséquences aujourd'hui.»

«Les programmes gouvernementaux ont aussi rendu apathique l'élite de la communauté, puisque ce leadership est assuré par les subventions.»

«Le leadership contestataire des années 68 au Manitoba a créé une institution, la Société franco-manitobaine, qui, à son tour, a produit une élite. Cette élite, âgée de 36 à 45 ans, s'est développé à l'intérieur et a fonctionné indépendamment dans sa boîte».

«L'élite qu'a produit la SFM a créé sa propre légitimité. Un exemple marquant: lorsqu'à la réunion du 18 novembre pour décider de l'avenir de la Société Presse-Ouest (*Éditrice de La Liberté*), Léo Robert a lu une lettre qui disait «*Nous, les anciens présidents de la SFM...*»

«Il n'y a jamais eu de lien établi depuis 1968 entre la communauté et la Société franco-manitobaine.»

Selon Tayeb Méridji, une réforme de la structure actuelle, qui oblige le leadership franco-manitobain à «veiller à ce que ses propres intérêts persistent», demandera une énergie énorme. La SFM devra identifier un défi communautaire et non structurel pour renouer avec la base.

Le pilier? Le Collège un véhicule linguistique

«L'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba s'est battu pour les écoles françaises. La Société franco-manitobaine a travaillé à la légalisation du français au Manitoba. La légalisation étant faite, est-ce qu'elle est pratiquée?»

«Il faut que la SFM veille sur la pratique de cette légalisation afin de la réinsérer dans la communauté, pour que ces services soient utilisés sur le terrain. La légalisation doit servir. Il faut que les francophones utilisent leur langue partout où ils font affaire avec le gouvernement. La communauté doit garder en tête de protéger sa langue et son identité francophone.»

Tayeb Méridji souligne que l'identité de la communauté francophone se prolonge dans les associations et les organismes. «La communauté s'identifie au Centre culturel franco-manitobain, au Cercle Molière, au Festival, aux Danseurs de la Rivière-Rouge, à la Brigade de la Rivière-Rouge.

«C'est l'ensemble de ces institutions qui forment la base de l'identification de la communauté. À mon avis, le pilier principal ne serait pas normalement la SFM, mais le Collège de Saint-Boniface».

«Pour la langue française au Manitoba, cette oeuvre de Mgr Taché demeure le client du milieu institutionalisé. Le Collège complète le cycle après les études primaires et secondaires. C'est la dernière note de survie de la langue, puisque toute communauté qui ne possède pas son réseau de formation est vouée à l'assimilation».

Tayeb Méridji conclut en affirmant que pour survivre, la communauté doit se donner un nouveau défi, une nouvelle cause aussi importante que les batailles pour les écoles françaises et la légalisation du français au Manitoba.

«La langue doit demeurer le cheval de bataille. Et il faut plus que jamais que le leadership franco-manitobain s'assure de se faire soutenir par la communauté.»

«Cette mobilisation est nécessaire pour que la SFM, par exemple, cerne son nouveau rôle: pas un organisme autoritaire, mais un organisme de coordination, d'intercommunication, de voies et de liens entre la communauté et son élite.»

Propos recueillis par
Daniel TOUGAS

La semaine prochaine:
Les jeunes, en veulent-ils du français?

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614

Hogue • Kushnier
AEQUALIS CORAM LEGE

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

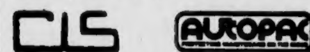
Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables
en management accrédités
R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

La Liberté à votre service


La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert

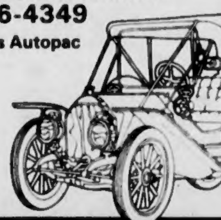

Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.


ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR
BETA, VHS de
toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

AGENTS D'IMMEUBLES


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC


Birchwood MOTORS


DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin




Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

Des nouveaux répondent à l'appel



Daniel TOUGAS

Sommaire

- ☐ *Neuf compositeurs en concours*
- ☐ *Une présentation au Bal du Gouverneur*
- ☐ *Réactions à Letinsky*
- ☐ *Émission Ouestern*

Un bassin de talent

Le concours phonogramme de CKSB a pris fin le 13 février. La Radio d'État avait lancé un appel aux compositrices et compositeurs manitobains: soumettre des enregistrements de chansons originales. Neuf individus et groupes ont proposé 17 compositions.

«La qualité est généralement très bonne, souligne Gilles Fréchette, de Radio-Canada. Plusieurs des soumissions sont d'artistes jusqu'à présent inconnus du public manitobain. La communauté n'est pas grande, mais le concours montre le bassin de talent musical que nous avons ici.»



Susanne Jeanson.

Ont participé au concours: Micheline Gendron, Claude Savard, Ed D. Desjarlais, l'école Lavallée (*un choeur d'étudiants de la 7e à la 9e année; musique de Patrice Boulianne*), Aline Aubin, Ewin Prince, Jacques Lussier, Monique Lacoste et Carole Freynet-Gagné.

La chanson retenu sera connue à la fin-février. L'interprète gagnant(e) enregistera sa composition dans les studios de Radio-Canada à la fin mars et la chanson sera diffusée à la radio à compter du mois d'avril.

◆

La Tougâterie: *Chaque année lors du Bal du Gouverneur, le Conseil d'administration du Festival du Voyageur fait une présentation spéciale.*

Le Festival offre en reconnaissance un manteau bleu du voyageur à une personne qui a oeuvré tout spécialement pour la communauté franco-manitobaine.

Cette année, l'honneur est revenu à **Soeur Marie Bonin,** *l'assistante générale des Soeurs grises de Montréal. Cette congrégation oeuvre au Manitoba depuis plus de 143 ans.*

Cette coutume fait partie du Bal du Gouverneur depuis 1979, l'année où le Festival a souligné le travail de **Robert Steen,** *alors maire de la ville de Winnipeg. Parmi les récipiendaires depuis, on trouve:* **Pearl McGonigal**, *ancienne Lieutenant-gouverneur du Manitoba, en 82; le maire de Winnipeg,* **Bill Norrie**, *en 83; l'ancien président de la SFM,* **Léo Robert**, *en 84;* **Laurent Desjardins**, *le député de Saint-Boniface, en 85; et le sénateur* **Joseph Guay**, *en 86.*

La litanie des putes

L'auteure du Letinsky Café, Louise Cloutier, a eu des réactions intéressantes de quelques habitués du Cercle Molière suite à sa pièce.

On se souvient que la comédienne-dramaturge avait exprimé dans La Liberté, il y a quelques semaines, certaines craintes vis-à-vis du contenu franc et sensuel de Letinsky.

«Tout ce que j'espère, c'est que ça ne choquera pas trop le monde» a-t-elle souligné. Ça semble être le contraire qui s'est produit.

Après une des représentations de la pièce deux femmes âgées se sont approchées de Louise Cloutier pour lui parler de la scène de la «Litanie des putes». L'auteure s'attendait au pire.

Mais à sa grande surprise, les dames étaient ravies: «Finalement quelqu'un parle franchement de comment on se sent nous, les femmes!»

L'esprit ouvert n'a pas d'âge!

"Ouestern" à guichets fermés

Ça faisait longtemps qu'on avait pas vu le ex-100 nonistes, Susanne Jeanson et Gérald Paquin, en spectacle ensemble.

Les téléspectateurs de l'Ouest canadien auront la chance de les entendre à l'émission «Ouestern» ce lundi 23, à 18h30, à Radio-Canada.

L'émission a été enregistrée au Foyer du Centre culturel franco-manitobain lors de la visite du cowboy urbain québécois **Steve «Cassonade» Faulkner** à Saint-Boniface.

Ancien compère de **Plume Latraverse**, Cassonade apporte à l'émission son style de western blues-laisser-faire dans deux chansons «Fermez les honky tonks» et «Mon beau ch'val noir d'amour».



Gérald Paquin avec le réalisateur de l'émission «Ouestern», Donald Hétu.

Le clou du spectacle ne nous vient cependant pas du cowboy errant, mais bien de deux chanteurs manitobains qu'on connaît bien.

Susanne Jeanson et **Gérald Paquin** chantent un excellent duo, harmonisant «Fol Amour» écrit par un ami de longue date, **Daniel Lavoie**. La chanson est une adaptation française de Crazy Bit of Reason de notre barde préféré de Dunrea.

Sous la direction musicale de Normand Dugas et la réalisation de Donald Hétu, l'émission donne une demi-heure bien montée et sans longueurs.

La jeune chanteuse **Ginette Boulianne** vient compléter l'affiche avec «Quand on est en amour» de **Patrick Norman**, proposant un mélange intéressant de nouveau talent et de «vieux pros» à cette émission Ouestern.

(Ouestern sera diffusée dans la série À guichets fermés, lundi soir).

◆

En bref. Radio-Canada filmera cette semaine la toute récente pièce du Cercle Molière, Letinsky Café. Ce spectacle musical de Louise Cloutier met en scène Marilyn Monroe, Lily Marlene et Jacques Prévert, revenus du passé hanter un café du Vieux Marché à Winnipeg.

Réalisée par Léo Foucault, l'émission spéciale sera diffusée avant la fin mars. On vous tiendra au courant.

◆

Le compositeur-interprète manitobain Jacques Lussier nous dit que la planification de sa tournée cet été des festivals en Europe avance à grands galops. Le chanteur, qui sera au Poste de la Rivière-Rouge vendredi 13 et samedi 14 dans le Parc du Voyageur, a déjà organisé environ 5 semaines de spectacles en France et en Belgique.

◆

Les toiles du défunt artiste André Hawk seront en montre au Centre culturel franco-manitobain du 23 février au 1er mars. Il n'y aura pas de vernissage pour cette exposition, un témoignage de la famille d'André Hawk.

◆

Vous avez des problèmes de poids? Le deuxième spectacle des Danseurs contemporains devrait vous rassurer.

Les spectacle, au Théâtre **Gas Station** jusqu'au 28 février, s'appelle **«I'm So Fat»**. Apparemment, au début de sa campagne de publicité, la troupe de danse offrait un rabais sur les billets à toute personne qui leur montrait une carte de membre (*valide*) de Weight Watchers!

C'est une bonne idée pour ceux qui n'ont pas peur de l'avouer! «I a m a Weight Watcher, I admit that freely».



Soeur Marie Bonin a été à l'honneur au Bal du Gouverneur.

Le carnaval a engrangé 8 000$ de profit

Trois années de suite, le carnaval de Saint-Malo a permis au Club sportif d'Iberville d'encaisser environ 8 000$ de profit. Pour au moins une bonne raison.

«Tout, absolument tout est fait volontairement!» rappelle Lorette Courcelles, la secrétaire-trésorière, impliquée avec le Club depuis les débuts de l'aréna, en 1971.

SAINT-MALO

Une partie des profits sera utilisée pour finir d'installer le plexiglas assurant la protection des spectateurs. De l'argent sera aussi débloqué pour de l'équipement au terrain de jeux de l'école. Aussi, «on donnera probablement de l'argent pour aider à construire l'Atelier Rivière-Rouge. Mais on se sait pas encore combien», précise Lorette Courcelles.

Les travaux d'amélioration de l'aréna seront effectués ce printemps, après la tenue du 2e bonspiel mixte annuel, qui se déroulera la première fin de semaine d'avril. Un événement pour prélever de l'argent rendu possible grâce à la glace artificielle. 64 équipes participeront cette année, soit deux fois plus que l'an dernier (*1 500$ de profit avaient été réalisés*).

«La très bonne participation» soulignée par Lorette Courcelles s'est notamment traduite lors de la pêche sur le lac (*35 personnes*) ou les derbies (*141 participants; 77 prix donnés par les commerçants*).

Gisèle Maynard a été couronnée reine du carnaval, flanquée de Nicole Péloquin (*1ère princesse*) et Charlene Hébert (*2e princesses*).

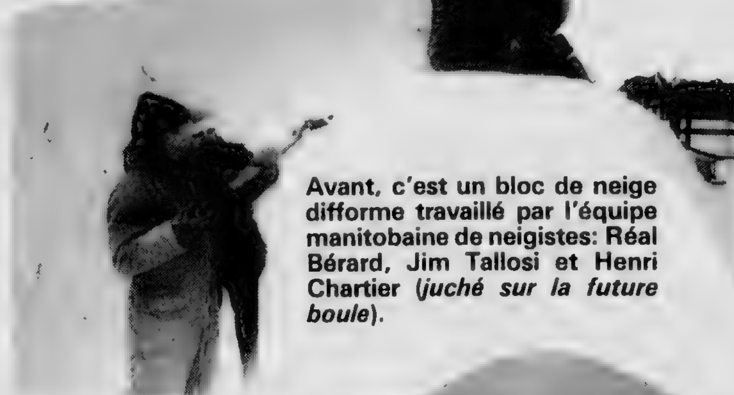
De possibles changements au concours pourraient être introduits, notamment la participation des hommes. Des décisions à cet égard seront prises très bientôt.

Le carnaval existe depuis 5 ans, le concours de sculptures sur neige depuis 3 ans. Cette année une dizaine ont été créées, contre une vingtaine l'an dernier. Le premier prix de 100$ a été gagné par la famille de Georges Pilotte.

L'assemblée annuelle du Club sportif est prévue fin avril. Siègent au comité: Brian Copple (*président*), Lorette Courcelles, Edmond Roch, Marcel Bellemare, Marcel Collette, Gabriel Collette, Lévis Preteau, Henri Hamonic et Denis Sicotte.

Bernard BOCQUEL

Avant...



Avant, c'est un bloc de neige difforme travaillé par l'équipe manitobaine de neigistes: Réal Bérard, Jim Tallosi et Henri Chartier (*juché sur la future boule*).

...Après



Après, c'est une harmonie de mouvements, de volumes, de formes. «C'est quoi??» ont demandé aux neigistes un tas de gens qui se balladaient dans le Parc Provencher. «C'est une bonne question!» répondait, invariablement, Réal Bérard. Allez vous laisser inspirer. Il reste encore de la place pour l'imagination.

La caisse veut augmenter son profil

La caisse pop de Saint-Claude a établi un record d'assistance à son assemblée annuelle lundi 16: 143 des 1338 sociétaires ont élu deux nouveaux membres au conseil et pris le pouls financier.

La caisse, qui n'a jamais été dans le rouge, se porte plutôt bien. L'actif vient de passer le cap des 14 millions, en hausse de 6 pour cent par rapport à l'année précédente. Après l'impôt, le profit s'est chiffré à 24 132$, placés dans la réserve, qui s'élève maintenant à 228 000$ (*soit 2 pour cent de l'actif. 5 pour cent sont recommandés*).

Situation assez unique dans le mouvement, la caisse dispose d'un surplus de liquidités assez considérable: 1 600 000$, placés à court terme à la Fédération des caisses. «On a toujours eu ça», commente Roland Philippe, gérant de la caisse depuis 1971, employé de cette institution depuis 1965.

Comment y remédier? Sans doute via des prêts syndiqués (*plusieurs institutions se mettent ensemble et prêtent de gros montants*). Mais Roland Philippe voudrait que les sociétaires fassent encore plus leurs affaires avec la caisse, même «si la majorité» le fait déjà.

SAINT-CLAUDE

Le Saint-Claudien de 44 ans croit que la clé réside dans un marketing plus agressif. «On a les produits, on a les services. Les membres ne sont pas toujours au courant». L'un des services, c'est les chèques gratuits. Une situation rarissime de nos jours. «C'est un bon élément de promotion soutient le gérant. Ça coûte. Mais des fois, il faut perdre d'un côté pour gagner de l'autre».

L'an dernier, 95 nouveaux membres se sont joints à la caisse. Roland Philippe trouverait «beau» qu'une centaine de plus par an deviennent membres.

Pour la première fois, la caisse a publié son bilan social, pour souligner l'aide qu'elle apporte, sous différentes formes, à la communauté. Quelque 9 000$ ont été dépensés l'an dernier en dons, trophées, fleurs... Un montant semblable sera débloqué cette année. «Il faut faire voir que la caisse appartient aux gens et qu'elle n'est pas juste là pour la finance».

Cinq personnes avaient posé leur candidature pour les deux postes ouverts en raison du départ du président Raymond Cobin (*12 ans au conseil; 9 ans à la présidence*) et Raymond Philippot (*6 ans au conseil*). Le Dr Fortunat Champagne et Gérald Rey vont se joindre à Lucien Gauthier, Guy de Rocquigny et Georges LeFloch. 7 personnes travaillent à temps pleine à la caisse.

Bernard BOCQUEL

Un 7e Pavillon sous les auspices de la Société historique

C'est au tour des Suisses!

Les Suisses seront à l'honneur à la mi-juillet lors du festival français de Saint-Claude.

La décision a été arrêtée par quelque 25 membres (*sur 199*) présents à l'assemblée annuelle de la Société historique de Saint-Claude le 9 février. La tâche de coordonner les activités du Pavillon Suisse a été confiée à Marie-Louise Burgoyne.

La série des Pavillons a commencé en 1980 avec les Bretons, puis les Savoyards, les Vendéens, les Jurassiens, les Belges. en 1985, un Pavillon a été consacré à Louis Riel.

L'an prochain, si un Pavillon est organisé, il mettre à nouveau en vedette une région de France. La série des Pavillons devrait se poursuivre jusqu'en 1992, l'année du centenaire du village. Ainsi, les Saint-Claudiens auront bien du matériel pour commémorer 100 ans d'existence.

La Société historique a été mise sur pied «pour protéger l'héritage, pour éviter sa disparition», souligne son président, Henri Bellec. (1) La Société s'occupe aussi de développer le musée, qui a besoin de 7 000$ par an pour fonctionner.

Un drapeau

Les responsables ont déposé deux demandes de subventions. Une de 5 000$ à la Fédération du patrimoine pour un plafond à la chapelle (*qui abrite les artefacts de l'église*); l'autre de 3 000$ au Musée de l'Homme et de la Nature pour arranger la salle des cartes. Des réponses sont attendues vers la fin mars.

2 000$ viennent d'être dépensés pour une clôture protégeant les machines aratoires. Les responsables du musée vont s'employer à trouver d'autres machines.

Le musée ouvrira au printemps. Dès cette année, un drapeau canadien flottant au vent indiquera que le musée est ouvert. Un dépliant pour aider les visiteurs sera aussi développé.

Henri Bellec, qui prévoit déjà la nécessité d'une expansion du musée «d'ici un an ou deux, parce qu'il y a beaucoup d'affaires», verrait aussi d'un bon oeil la création d'une fédération de sociétés historiques francophones manitobaines.

B.B.

(1) *Aucune élection n'a eu lieu. Le conseil, élargi de 14 à 18 membres l'an dernier, est formé de: Henri Bellec, Gabriel Côté, Marcel Bellec, Lucille Bazin, René Martel, Léon Debusschere, Angèle Mazurat, Marie Bellec, Adèle Bellec, Luc Gautron, Julien Leduc, Léopold Martin, Alexis Philippot, Joseph Philippot, Edith Martel, Alain Cormier, Raymond Théroux et Hélène Tarko. Fondée en 1972, la Société historique a été incorporée en 1985.*



Yves Julien a été nommé chef de pompiers de la brigade de Notre-Dame-de-Lourdes pour une troisième année. Le conseiller du village est pompier volontaire depuis la fondation de la brigade en 1963. Comment se porte la brigade de 21 pompiers? Les détails la semaine prochaine.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Une série de rencontres en français traitant de la maladie d'Alzheimer est prévue à compter du mardi 3 mars, à la salle Valade (151, rue Despins).

La conférencière invitée par la Société Alzheimer est le Dr Nicole Caron-Boulet. La conférence s'adresse aux personnes qui prennent soin de malades ou qui veulent en connaître davantage sur le sujet.

Cette maladie atteint les cellules du cerveau, provoque une dimunition des facultés mentales (*pertes de mémoire, modifications de la personnalité, confusion...*) Renseignements; Lise (233-7430); Simone (233-0081).

Les ambulances dans la municipalité de Ritchot

St-Pierre, St-Adolphe, Ile-des-Chênes et Winnipeg en lice

«Ce sont les 2 entrepreneurs qui ont sollicité le conseil municipal», explique John Wallace, préfet de la municipalité de Ritchot. «Avant de prendre une décision, on aimerait étudier toutes les options»

Ce que le conseil espère pouvoir faire d'ici juin.

Le dossier traine depuis 1985, lorsque la ville de Winnipeg a retiré son service ambulancier aux régions à l'extérieur de ses frontières. La municipalité de Ritchot, qui dépendait de la ville de Winnipeg, s'est trouvée, du jour au lendemain, sans service d'ambulance.

Par la suite, une entente a été conclue avec les villages de Saint-Pierre-Jolys et de Morris. Ces deux villages du sud assurent maintenant le service d'ambulance pour Ile-des-Chênes, Saint-Adolphe et Sainte-Agathe, les trois villages de la municipalité de Ritchot.

RITCHOT

Fin janvier 1987, Jay Frankel et Dale Willard, les propriétaires de *J.D. Mobile Medical Service Co.* ont offert au conseil municipal de Ritchot un contrat de trois ans pour assurer un service d'ambulance pour la municipalité.

La soumission des entrepreneurs se résume ainsi. *J.D. Mobile Medical Services* fournit l'ambulance, et formera le personnel. La municipalité fournit un garage pour l'ambulance, un système téléphonique qui fonctionne 24 heures sur 24, pour convoquer les ambulanciers.

En plus, la municipalité verserait 49 400$ pour la première année de fonctionnement, 45 000$ pour la deuxième année et 40 000$ pour la troisième année. Après trois ans, un nouveau contrat de service devra être négocié.

«L'offre de service de *J.D. Mobile Medical Services est sérieuse*», indique John Wallace. «Mais avant qu'on puisse prendre une décision, il y a trois autres options qu'on se doit d'étudier.»

Ces autres options sont:

• L'entente avec les villages de Saint-Pierre-Jolys et Morris qui est présentement en vigueur. Cette entente ne coûte rien à la municipalité, car les 9 000$ versés (*4 500$ à chaque village*) proviennent d'un octroi provincial pour le service ambulancier.

«Le seul problème avec cette entente, si problème il y a, propose le préfet de Ritchot, c'est la distance que doivent parcourir les ambulances. Ça prend du temps pour répondre à un appel».

D'ici juin

• Mettre sur pied son propre système ambulancier: acheter une ambulance, trouver et former les volontaires. Une solution qui pourrait s'avérer dispendieuse bien que le village de Niverville et la municipalité voisine de Taché pourraient partager certains frais.

• Un dernier essai avec la ville de Winnipeg. «On a ouï dire que Winnipeg pourrait se réintéresser à fournir un service ambulancier si la province subventionne les ambulances de Winnipeg pour desservir le chemin de périmètre. Le conseil va rencontrer la ville afin de savoir quel genre de service pourrait être disponible, et à quel prix.»

Le préfet Wallace espère que le conseil pourra présenter le pour et le contre de chaque option aux contribuables de Ritchot d'ici juin.

Lucien CHAPUT

La Société franco-manitobaine
Le Conseil jeunesse provincial
Les Commissaires d'écoles franco-manitobains
La Fédération provinciale des comités de parents
Les Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba

vous invitent
à une

RENCONTRE PUBLIQUE

sur la gérance des écoles franco-manitobaines

à l'école de St-Léon
mercredi 25 février à 20h

POUR UNE ÉDUCATION DE PREMIER CHOIX



(N.B. Une rencontre publique du genre doit avoir lieu dans chacune des écoles franco-manitobaines en 1987)

Le déroulement d'un procès civil

Un beau matin, un huissier se présente chez vous et vous remet un document officiel intitulé **Exposé de la demande**. Vous voilà pris dans un engrenage qui pourrait éventuellement vous conduire à un procès. Que faire? Comment réagir?

Pour le savoir, il est utile de comprendre le déroulement d'un procès et des grandes étapes qui l'entourent.

D'abord, vous devriez savoir que le processus qui s'enclenche officiellement par la remise d'un **Exposé de la demande** porte différents noms: cause civile, affaire civile, litige civil, contentieux civil. Bref, il ne s'agit pas d'une affaire de nature criminelle ou pénale.

Définissons ce que nous appelerons, de manière interchangeable, **cause**, **affaire** ou **litige civils**: débat opposant des personnes, appelées **parties**, qui n'arrivent pas à s'entendre sur l'étendue des droits dont chacune d'entre elles bénéficie. Les parties soumettent donc leur litige au tribunal et celui-ci rend sa décision d'une manière impartiale en se fondant sur le droit en vigueur.

ÉTAPES PRÉLIMINAIRES

Notons cependant que ce ne sont pas toutes les affaires civiles qui se rendent devant les tribunaux. En effet, les parties peuvent, après des discussions plus ou moins longues, s'entendre entre elles et conclure ce qu'on appelle un **règlement à l'amiable.**

Si les parties n'arrivent pas à un règlement, l'une d'entre elles pourra aller voir un avocat et, si celui-ci croit que la cause de son client est défendable, il pourra poser un premier geste en envoyant une **mise en demeure**[1].

La mise en demeure, communément appelée «lettre d'avocat», est un document par lequel l'avocat, dans un premier temps, exige, au nom de son client, que l'autre partie (*dénommée «partie adverse»*) fasse quelque chose ou verse un montant d'argent et, dans un second temps, avertit la partie adverse que, si elle refuse ou néglige de faire ce qui est demandé ou de verser la somme exigée, son client intentera une poursuite judiciaire contre elle.

[1] *L'étape de la mise en demeure est facultative. Toute personne peut donc intenter un procès sans avoir au préalable envoyé une mise en demeure.*

Si, de fait, la partie adverse ne se conforme pas à la mise en demeure, l'avocat dépose au tribunal un document intitulé **Exposé de la demande**. Le bureau du tribunal où tous les documents sont déposés s'appelle le **greffe** et les documents eux s'appellent **actes de procédure**.

L'avocat ne doit pas simplement déposer son acte de procédure au greffe du tribunal, il doit aussi en fournir une copie à la partie adverse. Pour cela, il doit suivre une procédure très rigoureuse qui s'appelle la **signification**. Il y a même des personnes qui gagnent leur vie à signifier des actes de procédure, on les appelle les... **hussiers.**

Sur la première page de l'exposé de la demande, le client de l'avocat qui intente l'action est appelé **demandeur, demanderesse** ou **partie demanderesse** et la partie adverse est appelée **défendeur, défenderesse** ou **partie défenderesse.**

Après avoir reçu l'exposé de la demande, le défendeur peut décider de communiquer avec le demandeur et tenter une fois de plus de régler à l'amiable. Ce genre de règlement qui survient, une fois que des procédures judiciaires ont été entâmées, s'appelle aussi communément **règlement hors-cours**.

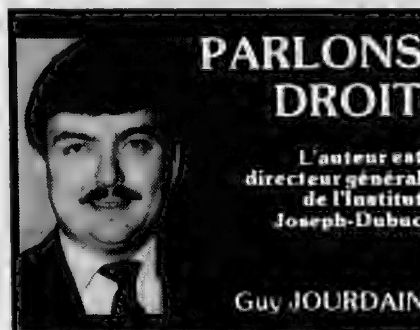
Le défendeur peut aussi décider de soumettre sa version des faits au tribunal en déposant au greffe son **Exposé de la défense**. Il peut même, à son tour, poursuivre le demandeur en annexant à son exposé de la défense une **Demande reconventionnelle.**

Ensuite le demandeur peut répondre à l'exposé de la défense en déposant au greffe un acte de procédure intitulé **Réponse**. Le défendeur peut, si le tribunal l'y autorise, répondre à la réponse en déposant une **Réplique**.

Après toutes ces étapes, on dit que la contestation est **liée** et la cause peut être inscrite au rôle de la Cour. Le rôle de la Cour est un genre de programme qui prévoit à quel moment et à quel endroit les causes seront entendues.

Il est à noter que, en tout temps, les parties peuvent conclure un règlement à l'amiable et éviter le procès.

Il faut aussi noter que, si une partie fait défaut de déposer un acte de procédure dans les délais prévus, l'autre partie peut, dans le cas du demandeur, demander que jugement soit rendu en l'absence du défendeur, c'est ce qu'on appelle un jugement **ex parte** (*expression latine qui signifie «par une partie en l'absence de l'autre»*) et, dans le cas du défendeur, demander la **péremption d'instance**, soit l'annulation de tous les actes de procédure déposés.


PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Guy JOURDAIN

LE PROCÈS LUI-MÊME

Le but du procès est fort simple: les parties doivent faire la preuve de ce qu'elles avancent. La norme de preuve qui est utilisée dans un procès civil est moins exigeante que celle qui est utilisée dans un procès pénal.

La norme de preuve employée en matière civile s'appelle **prépondérance de la preuve**. Cela signifie que pour s'acquitter de ce qu'on appelle le **fardeau de la preuve**, il faut présenter une preuve plus convaincante que celle de la partie adverse.

Parlons du déroulement lui-même maintenant. D'abord, les parties **produisent leurs témoins** (*demandent à leurs témoins de témoigner*) et ensuite elles présentent leurs plaidoiries, c'est-à-dire qu'elles se servent des éléments des témoignages qui viennent d'être entendus pour tenter de prouver leurs prétentions.

C'est toujours la partie qui a intenté la poursuite qui produit ses témoins en premier, soit le demandeur. L'étape au cours de laquelle une partie pose des questions à son propre témoin s'appelle **l'interrogatoire en chef.**

Après l'interrogatoire en chef, les autres parties peuvent interroger le témoin, c'est ce qu'on appelle le **contre-interrogatoire**.

Enfin, la partie peut interroger son témoin à nouveau, mais seulement sur des éléments qui ont été soulevés au cours du contre-interrogatoire, cela s'appelle le **ré-interrogatoire.**

Après les plaidoiries des avocats, le juge peut rendre son jugement. S'il rend son jugement immédiatement, on dit



qu'il le rend, en langue familière, «sur le banc» et, en langue correcte, **sans délibéré**. S'il ne rend pas son jugement immédiatement, on dit qu'il **prend la cause en délibéré**. Le jugement porte sur les obligatoires respectives des parties.

ÉTAPES ULTÉRIEURES

Une fois le procès terminé, il y a ce qu'on appelle les **procédures d'exécution** et les **procédures d'appel** du jugement.

Les procédures d'exécution visent à assurer l'application du jugement alors que les procédures d'appel visent à faire infirmer celui-ci.

La personne qui doit une somme d'argent à la suite d'un jugement s'appelle **débiteur sur jugement** et celle à qui la somme d'argent est due s'appelle **créancier sur jugement.**

Si le débiteur sur jugement accepte de payer la somme qu'il doit, il s'agit **d'exécution volontaire**. Sinon, il faut avoir recours à **l'exécution forcée.**

La procédure d'exécution forcée la mieux connue est la saisie. Certains biens du débiteur sur jugement sont saisis pour être vendus en justice. Le produit de la vente en justice (*la somme obtenue*) sert à payer la créance et les frais de la vente.

L'appel lui est le mécanisme par lequel la cause est portée devant un tribunal de juridiction supérieure, soit un tribunal plus élevé dans la hiérarchie des tribunaux.

Le tribunal d'appel peut donner raison au tribunal de première instance (*le tribunal qui a rendu le jugement initial*), il **confirme** alors le jugement. Il peut aussi donner tort au tribunal de première instance, il **infirme** ou **casse** alors le jugement.

ERRATUM

La chronique intitulée **L'organisation du système judiciaire au Manitoba**, parue il y a deux semaines, comportait une erreur en ce qui concerne le montant maximal des créances qui peuvent être portées devant la Cour des petites créances. Ce montant maximal est en effet passé, le 11 juillet 1985, de 1 000$ à 3 000$.

La série **PARLONS DROIT**, rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État, abordera encore 2 autres sujets:

- **Comment se déroule un procès pénal?** (La Liberté du 6 mars 1987)
- **Comment les lois sont-elles adoptées au Manitoba?** (La Liberté du 20 mars 1987)

LE CALENDRIER PROVINCIAL

FÉVRIER

Saint-Boniface: Exposition de photos organisée par le Club Photo du Collège de Saint-Boniface, tous les midis de 11h30 à 13h30 et les soirs de 19h à 22h, au local S139 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Doc» de Sharon Pollock, à 20h, jusqu'au 28 février.

Saint-Boniface: Le Festival du Voyageur, jusqu'au 22 février.

Saint-Boniface: Le «Grou John» Band (Annette et Paul Campagne et Johnny Comeau), au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 21 février.

Winnipeg: L'exposition «Never Trust a Hippie» de Barb Hunt, à la galerie Plug-In, jusqu'au 28 février.

Vendredi 20

Winnipeg: le pianiste classique québécois Claude Webster donnera un récital à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

Saint-Boniface: Spectacle Farcetival avec Michel Barrette, Maurice Paquin, Jean-Claude Lauzon et Vincent Dureault, au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 20h30.

Samedi 21

Saint-Boniface: Spectacle d'Edith Butler au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 14h et à 20h30.

Dimanche 22

Winnipeg: Richie Havens et Tom Chapin en spectacle au Pantages Playhouse, à 20h.

Saint-Boniface: Activités pour toute la famille, concours du coureur de bois, jeux d'hiver, de 14h à 16h, la rive ouest de la Rivière-Rouge.

Lundi 23

Saint-Boniface: Exposition des oeuvres de André Hawk, au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 1er mars.

Mardi 24

Saint-Boniface: Conférence «Jeunes, foi, amour, avenir», donnée par Christian Beaulieu (prêtre et auteur du Québec), à 19h30, au local 2127, au Collège de Saint-Boniface.

Saint-Boniface: le jazz de Laurent Roy au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Mercredi 25

Saint-Boniface: Causerie: «Politique et Religion: Mgr Langevin et le parti libéral (1898-1905)», à 20h, à la Société historique de Saint-Boniface, par Bernard Pénisson.

Saint-Boniface: Le club de français du Collège universitaire de Saint-Boniface vous invite à une table ronde «Les Métis du Manitoba: hier, aujourd'hui et demain», avec Jeanne Perrault (Héritage Saint-Norbert), Yvon Dumont (La Fédération des Métis du Manitoba) et Joseph Bruce (L'Union nationale Saint-Joseph), à la salle 2127, à 19h, au Collège.

Winnipeg: le Théâtre Warehouse présente «Henry V» de William Shakespeare, à 20h, jusqu'au 14 mars.

Jeudi 26

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente «Dewline» de David Arnason, à 20h, jusqu'au 22 mars.

Saint-Boniface: Causerie par Bernard Pénisson «Le livre français en bibliothèque au tournant du siècle», à 19h30, à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Attendez de savourer le 9e paragraphe!

Il ne reste plus que six semaines avant la fin de la longue saison régulière. Six semaines cruciales pour le classement final dans la Smythe.



André BRIN

VOL 86-87

Ces jours-ci, les Jets de Winnipeg occupent la deuxième place dans la division Smythe. Mais la situation n'est pas solide. Les Flames de Calgary ont fait disparaître l'écart entre les deux équipes au cours des dernières semaines.

Mais, les Jets peuvent assurer leur propre destin. Le génie qui a préparé l'horaire de la saison nous a réservé cinq matchs Calgary-Winnipeg pour le dernier mois et demi. Les Oilers d'Edmonton se régalent de l'horaire. Puisque ce sont eux qui en seront les bénéficiaires.

Regardons un peu ce qui se passera. Ce qui est certain dans presque tous les cas, c'est que les Flames et les Jets seront de nouveau aux prises dès la première ronde des éliminatoires.

L'équipe qui sortira vainqueur en avril de cette série d'au moins neuf matchs en moins de deux mois, sera épuisée. Et les Oilers ne devraient pas trop perdre de sommeil à s'inquiéter des Kings de Los Angeles.

Il y aura des performances individuelles à surveiller chez les Jets pendant les prochaines six semaines. Dale Hawerchuk cherche à compter cinquante buts pour la deuxième fois de sa carrière. Et cent points pour la cinquième fois.

Il faut seulement sept buts à Gilles Hamel pour se joindre au club des trente buts. Et Freddie Olausson pourrait surpasser la saison recrue de son coéquipier Dave Ellett.

Mais pour les troupes de Dan Maloney, les exploits individuels devront prendre l'arrière-plan au cours des prochains temps. Les Jets n'ont jamais pu sortir vainqueur de la division Smythe. Mais cette année, il y a une atmosphère de confiancer qui règne chez les joueurs. Le temps est venu et les adversaires sont à leur portée.

Poreuse et perdue

Les Oilers ne sont pas la terreur qu'ils étaient. Après les «Gros Six», (*Gretzky, Messier, Kurri, Coffey, Anderson, Fuhr*) c'est une équipe avec une défense lente et immobile. Les autres trios ne sont pas adéquats pour une équipe qui prétend à la couronne.

Et les Flames dépendent encore beaucoup sur quelques vétérans qui tirent à leur fin de longues carrières. McDonald, Riseborough et Tonelli sont épuisés. La défensive est poreuse et plusieurs avants ont perdu leur sens du jeu au cours de la saison.

Qui sait? Après tout, les Canadiens de Montréal ont pu remporter la Coupe l'an dernier. Et les Jets de 87 sont au moins aussi forts que les Canadiens de 86.

■ ■ ■

5 sur 5. Peter Klima, *des Red Wings de Detroit, a été offert à presque toutes les équipes du circuit.* **Jimmy Devellano**, *le gérant des Wings, n'aime pas l'attitude du jeune Tchécoslovaque. Merveilleux joueur offensif, Klima n'aide pas en défense et déteste le jeu rude. S'il fallait prédire, je dirais que Klima aboutira à Montréal, Québec, Edmonton ou Calgary.*

Il reste un peu plus d'une vingtaine de parties pour **Michael Bossy** *qui tente de compter cinquante buts pour la dixième saison de suite. Il lui reste vingt buts à compter. Une tâche difficile mais loin d'être insurmontable, surtout pour un gars comme Bossy.*

Un dernier commentaire au sujet de Rendez-Vous 87: Compte tenu de toutes les vedettes qui y étaient, je pense qu'on n'en dira jamais assez long sur **Dave Poulin** *et* **Kevin Dineen**. *Le Canada sera toujours une puissance au hockey, tant qu'on continuera à produire des Poulins et des Dinneens.*

C'est le temps d'affiler votre crayon!

Léo Delaquis, le statisticien de la South Central Intermediate devra aiguiser son crayon.

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Car ça va prendre toute une foule de calculs pour savoir lesquelles des neufs équipes se renderont en séries éliminatoires.

Le tableau du classement général en dit long sur la saison cette année. Chaque équipe dispute 24 matchs au courant de la saison régulière. À une semaine de la fin de la saison, toute les teams, sauf Mariapolis, peuvent encore se trouver parmi les quatre premiers.

L'enjeu? Seulement les quatre premières équipes se rendent aux demi-finales. Faites les calculs! Si Somerset gagne ses trois derniers matchs, et si Lourdes perd son dernier, eh bien, Somerset finit devant Lourdes.

Enfin, amusez vous à calculer toutes les combinaisons possibles. Vous pourrez les comparer au classement final qui sera connu après le 25 février.

Classement général

	PJ	G	P	N	T
Gladstone	22	15	6	1	31
Notre-Dame	23	13	9	1	27
Oakville	23	11	9	3	25
Somerset	21	11	8	2	24
Holland	22	10	9	3	23
Saint-Claude	21	9	9	3	21
MacGregor	20	9	10	2	20
Bruxelles	21	9	10	2	20
Mariapolis	19	0	18	1	1

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Six joueurs des Saints de Saint-Boniface, l'équipe junior B de l'aréna Notre-Dame, représentent le Manitoba aux Jeux d'Hiver à l'île du Cap Breton.

Marcel Labossière, Grégoire Lajoie, David Gauthier, Laurent Monney, Trevor Fisher et Brandt Gauthro, tous âgés de moins de vingt ans, font partie de l'équipe manitobaine. Les autres joueurs de la formation manitobaine ont été choisis parmi les équipes de Winnipeg, Selkirk et Portage-la-Prairie.

Du meilleur hockey dans le Sud?

On voulait des commentaires objectifs! C'est pour ça qu'on leur a demandé d'évaluer les séries éliminatoires des autres équipes.

En résumé, ils sont pas mal tous d'accord. Landmark et Sainte-Anne s'affronteront dans les finales de la division Nord. Dans le Sud, c'est une toute autre paire de manches...

Sainte-Anne (20 victoires, 6 pertes) contre Ile-des-Chênes (8 victoires, 17 pertes, 1 match nul). Sur papier, les As ne devraient pas avoir de problèmes.

«C'est une question de talent, explique **Gilbert Dubé**, de La Broquerie. Sainte-Anne a trois bons trios capables de faire quelque chose. Si Luc Cinq-Mars joue, Sainte-Anne va remporter la série en trois matchs. Sinon, en quatre.»

«Sainte-Anne en trois, affirme **Ed Roch** de Saint-Malo. Ils sont juste trop forts.»

«Ile-des-Chênes joue toujours bien contre Sainte-Anne», prévient **Henri Bérard** de Saint-Pierre. «Par contre, Sainte-Anne devrait gagner en quatre parties.»

Landmark (19 victoires, 6 pertes, 1 match nul) contre Steinbach (10 victoires, 15 défaites, 1 match nul). Gilbert Dubé, Ed Roch, Henri Bérard et Jacques St-Vincent de Sainte-Anne sont d'accord. Landmark en trois parties.

HANOVER-TACHÉ

«Ni l'une, ni l'autre équipe a un bon gardien de but, évalue **Gilbert Dubé**. Mais ça ne fera pas de différence. Landmark a trop de vitesse pour Steinbach.»

«J'ai prédit au banquet de la Ligue que l'une des quatre grosses équipes (*Sainte-Anne, Landmark, Saint-Malo et Grunthal*) va perdre durant la première ronde des éliminatoires, lance **Jacques St-Vincent**. J'espère que ce ne sera pas Sainte-Anne!»

«Ceci dit, poursuit le gérant des As, sur papier, Landmark est supérieure à Steinbach. S'ils peuvent se concentrer sur la série en cours et ne pas penser à la prochaine, ça devrait être une courte série. Je dirais trois parties, au plus quatre, en faveur de Landmark.»

Saint-Malo (20 victoires, 6 défaites) contre La Broquerie (11 victoires, 15 défaites). «Je ne fais pas de prédictions sur celle-là! lance **Henri Bérard**, gérant des Canadiens de SaintPierre. Saint-Malo a une meilleure équipe. Mais La Broquerie joue très bien dernièrement.»

«Ça sera une série très chaudement disputée, affirme **Jacques St-Vincent**. L'équipe de La Broquerie, je les truste pas! Mais Saint-Malo devrait gagner. Avec leur expérience en séries éliminatoires, ils devraient gagner. Mais un gardien de but affilé pourrait faire la différence dans cette série.»

Grunthal (17 victoires, 9 défaites) contre Saint-Pierre (11 victoires, 14 défaites, 1 match nul). «Ça va aller à cinq parties, s'aventure **Jacques St-Vincent**, parce que les deux fois que Grunthal a battu Saint-Pierre, c'était très proche, 6 à 5 les deux fois, Grunthal devrait gagner, mais avec un gardien de but affilé, Saint-Pierre pourrait surprendre.»

«Ça va être intéressant, prédit **Gilbert Dubé**. Grunthal ne joue pas très bien dernièrement. Si le gardien de but de Saint-Pierre joue bien, ça pourrait faire la différence. Mais je vais prédire Grunthal en cinq, parce que Grunthal est plus robuste».

«Une chose est sûre, conclut le meilleur compteur de but des Habs. Les deux séries de la division Sud seront beaucoup plus intéressantes que celles de la divison Nord».

Lucien CHAPUT

Trudel, Coulombe, Grégoire et Pattyn

Saint-Malo a les meilleurs compteurs et l'entraîneur de l'année 1986-87. Sainte-Anne a le meilleur gardien de but, le meilleur défenseur et le gérant de l'année.

Ça ne laissait pas grand trophées pour les huit autres équipes de la Ligue Hanover-Taché.

Les lauréats de la saison, tels que choisis par les entraîneurs et les gérants des dix équipes, ont été annoncés au banquet annuel de la ligue le 14 février. Voici, par équipe, les gagnants pour la saison 1986-87.

Les Warriors de Saint-Malo. En plus de la première place au classement général de la division Sud, **Lévis Preteau** a été nommé entraîneur de l'année; **Denis Trudel**, le joueur le plus utile de la ligue; **Denis Trudel** et **Arthur Coulombe**, les meilleurs compteurs de la Ligue.

Dean et Dave

Les As de Sainte-Anne. L'équipe championne de l'an dernier peut ajouter à sa première place du classement général de la division Nord, les honneurs suivants: **Jacques St-Vincnet**, gérant de l'année; **Michel Pattyn**, joueur le plus sportif; **Phil Grégoire**, meilleur gardien de but; **Dean Garry**, meilleur défenseur; **Phil Grégoire** et **Paul Stoesz**, gardiens de but avec la meilleure moyenne.

Les Comets de Lorette. Bien que les Comets ne se soient pas rendus en séries éliminatoires, ils ont tout de même été l'équipe la moins pénalisée et **Dave Naaykens** a reçu le trophée du meilleur joueur à l'attaque.

Les Mohawks de Mitchell. Dan Banman a été choisi recrue de l'année. Un signe encourageant pour une équipe de jeunes qui visent l'avenir.

L.C.

La forme, c'est le timing

Décidément, la première place au classement général ne veut plus dire grand chose lorsqu'arrive le temps des demi-finales. Les Royals de Saint-Jean-Baptiste en connaissent long à ce sujet.

Le compte final de leur premier match contre Dominion City? 4 à 3 pour Baptiste. En prolongation! «Pendant l'année, les joutes ont toujours été chaudement contestées, affirme Jos Parent, l'entraîneur des Royals. Sauf pour le premier match de la saison et le dernier où c'était des scores de 18 à 4 pour nous».

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

D'accord! Mais... «C'est drôle ce qui arrive parfois, poursuit Jos Parent. Robert Bouchard, notre meilleur compteur, a mal à une jambe (*un charlie horse*).»

«Les cinq derniers matchs de la saison, on n'a pas bien joué. On visait la première place et on l'a eue. Une fois que c'était décidé, le restant de la saison était moins dramatique. Des fois, c'est mieux d'en perdre une couple durant la saison et d'avoir la forme durant les séries éliminatoires.»

Comme l'on fait les Knights de Sainte-Agathe cette année. Car il n'y a pas de doute que l'équipe championne de l'an dernier a trouvé son rythme de croisière juste à temps pour les séries éliminatoires.

La preuve? Skoleski et compagnie ont eu raison de l'équipe d'Altona (*le team qui était censé être meilleur que l'indique sa fiche de victoires*) par un compte de 7 à 2 lors du premier match de leur série.

Une finale du tonnerre aura tout de même lieu. «Une série chaudement contestée, c'est à notre avantage, conclut Jos Parent. Quand tu joues ce genre de parties, les joueurs retrouvent leur timing».

Vaut mieux le faire aux dépens de Dominion City. Car il serait trop tard contre l'équipe de Sainte-Agathe.

Lucien CHAPUT

Classement final

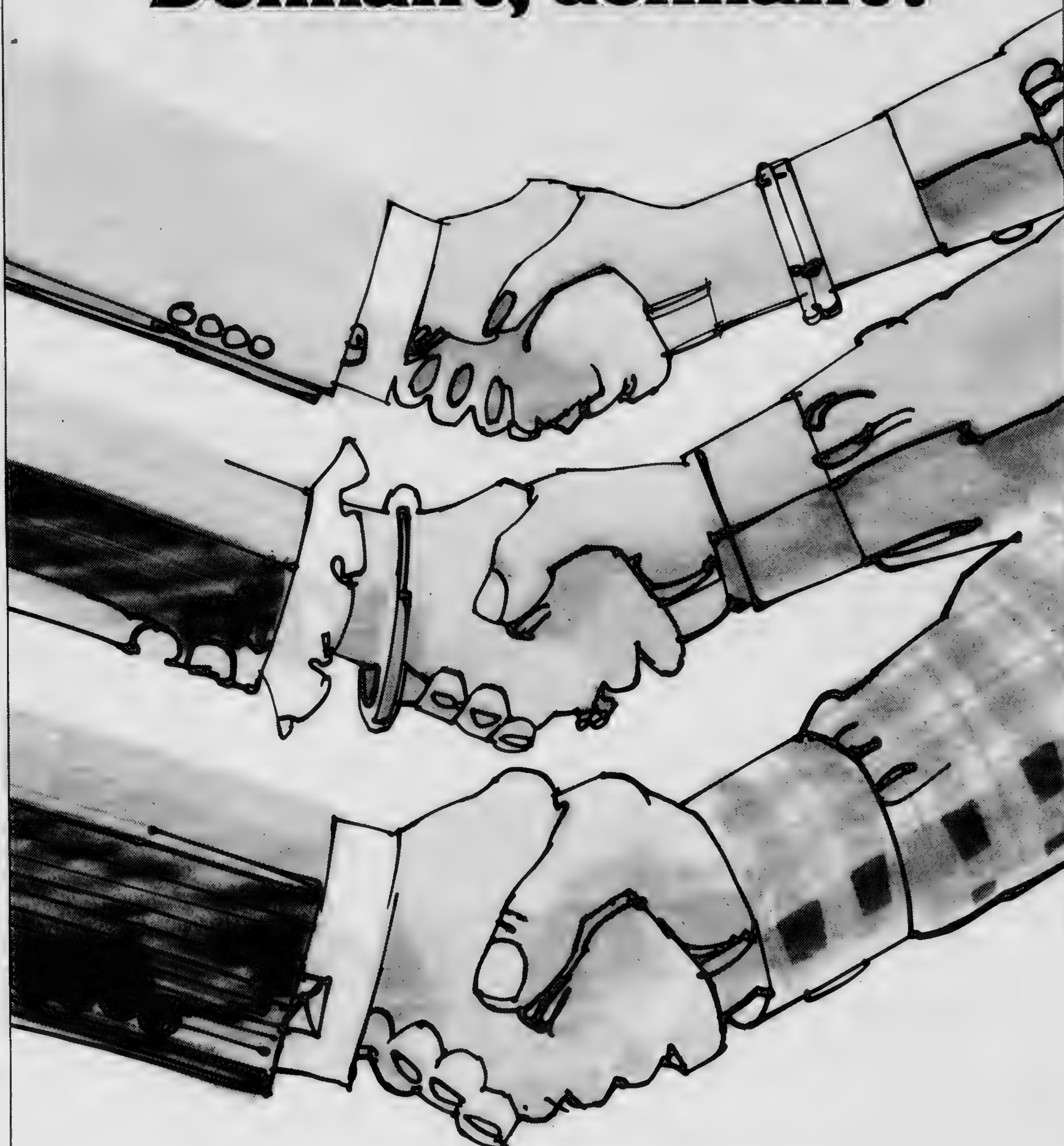
	G	P	N	T
St-Jean-Baptiste	14	3	1	29
Ste-Agathe	12	4	2	26
Altona	6	11	1	13
Dominion City	2	16	0	4

Classement individuel final

	B	P	T
Larry Skoleski, *Sainte-Agathe*	41	32	73
Robert Bouchard, *Saint-Jean*	45	21	67
Dallas Johnson, *Sainte-Agathe*	23	15	38
Ken Skoleski, *Sainte-Agathe*	17	18	35
Bill Langdon, *Sainte-Agathe*	5	18	33
Léo Fillion, *Saint-Jean*	11	21	33
Allan Siemens, *Saint-Jean*	11	20	31
Rick Meilleur, *Sainte-Agathe*	13	17	30
Don Hildebrand, *Saint-Jean*	10	20	30
Rick Pohl, *Dominion City*	10	16	26

Défi 87: des emplois d'été pour étudiants

Donnant, donnant!



Chaque été au pays, des milliers d'entreprises font appel aux étudiants afin de répondre à leurs besoins en main-d'oeuvre. Les employeurs qui embauchent des étudiants leur offrent non seulement un emploi saisonnier mais une occasion de mettre à profit des connaissances souvent utiles à l'entreprise. Quant aux étudiants, ils peuvent acquérir une expérience de travail dont ils ont besoin.

En somme, les employeurs comme les étudiants y trouvent leur compte. C'est donnant, donnant!

Emploi d'été/Expérience de travail

Le Programme fédéral Défi 87 vise à aider les employeurs à embaucher des étudiants pour l'été. En effet, grâce à la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 87, les employeurs de tous les secteurs pourront recevoir une aide financière sous forme de subventions salariales afin qu'ils procurent aux étudiants des emplois d'été qui n'existeraient pas autrement.

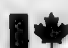
Les emplois ainsi créés vont permettre aux étudiants d'acquérir des compétences et une expérience de travail pratique. Quant aux employeurs, ce sera pour eux l'occasion de découvrir de jeunes candidats pouvant occuper des postes permanents à la fin de leurs études.

Employeurs, renseignez-vous sans tarder sur la composante **Emploi d'été/Expérience de travail** de Défi 87 auprès d'un Centre d'Emploi du Canada.

Les demandes devront être postées au plus tard le 20 mars 1987.

Canada

Défi 87



Gouvernement du Canada
Ministre d'État à la Jeunesse

Government of Canada
Minister of State for Youth

HANOVER-TACHÉ

Classement final

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	20	6	0	40
Grunthal	17	9	0	34
Saint-Pierre	11	14	1	23
La Broquerie	11	15	0	22
Mitchell	3	23	0	6

Classement individuel final

	B	P	T
Denis Trudel, St-Malo	40	45	85
Arthur Coulombe, *St-Malo*	30	55	85
Gilbert Dubé, *La Broquerie*	28	45	73
Tim Wiens, *Grunthal*	34	28	62
Jean Coulombe, *St-Malo*	26	32	58
Marvin Kornelson, *Grunthal*	13	42	55
Edwin Froese, *Grunthal*	28	24	52
Roger Taillefer, *La Broquerie*	31	20	51
Fern Piché, *La Broquerie*	22	28	50
Dan Banman, *Mitchell*	27	21	48
Robert Bérard, *St-Pierre*	28	20	48

Classement final

Division Nord

	G	P	N	T
Sainte-Anne	20	6	0	40
Landmark	19	6	1	39
Steinbach	10	15	1	21
Ile-des-Chênes	8	17	$	17
Lorette	8	18	0	16

Classement individuel

	B	P	T
Curt Brandt, *Landmark*	28	36	64
Denis Lajoie, *Ste-Anne*	25	35	60
Marc Nault, *Ste-Anne*	25	30	55
Peter Beuhler, *Landmark*	21	34	55
Aimé Plett, *Landmark*	25	29	54
Dave Naaykens, *Lorette*	24	30	54
Gary Brandt, *Landmark*	22	29	51
Michel Pattyn, *Ste-Anne*	22	28	50
Rick Kornelson, *Steinbach*	26	23	49
Ron Simard, *Lorette*	26	22	48

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CAMILLE TURENNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, comptable, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 24 mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de février 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JEAN BAPTISTE DESROSIERS, du village de Ste-Anne, au Manitoba, retraité.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg(Manitoba), le ou avant le 15e jour de mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de février 1987.

TEFFAINE, TEILLET
& BENNETT
Procureurs de la succession.

La vie sociale *est une rubrique mise GRATUITEMENT à la disposition des abonné(e)s de la Liberté*

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

500 milles en cinq jours

Beau temps, mauvais temps, ils sont partis le 18 février. D'ailleurs tout ce qui aurait pu empêcher nos treize aventuriers d'entreprendre leur voyage annuel, ça aurait été un manque de neige.

Eugène Labelle, Léo Poirier, Matt Lussier, Robert Trudeau, Luc Bérard, Henri Bérard, Réal Mulaire, Marc Dotremont, Jim Kuziw, Ernie Paquette, Aimé Rivard, Reynald Hébert et Claude Lussier vont se rendre à l'Ile au Massacre. Un voyage de cinq jours en motoneige.

Que vont rencontrer les explorateurs lors du 13e voyage annuel des motoneigistes de Saint-Pierre-Jolys? Des extraits du carnet de voyage 86 d'Eugène Labelle pourraient nous offrir une petite idée...

Eugène Labelle avait été nommé le *cook* officiel de l'expédition de motoneiges de 1986. Ses fonctions ne l'ont pas empêché de transcrire ses impressions du voyage dans un carnet.

Voici quelques extraits de son journal quotidien du voyage qui dura cinq jours.

Mercredi 12 février 1986. À neuf heures du matin, dix Skidoo et un Arctic Cat (*une première!)* partent du garage Bérard Shell à Saint-Pierre-Jolys... Un court arrêt à Sarto, et de là, un plein d'essence à Marchand vers les 10 heures. Vers midi et demi, on organise un dîner dans le bois près de Saint-Labre.

SAINT-PIERRE

Vers quatre heures de l'après-midi nous sommes à Oak Island, dans une cabine à deux étages. Les jeunes nous préparent un bon souper que nous mangeons vers les six heures. Le souper était: omelette avec jambon, blé d'Inde, des fèves de lard, des toasts, du thé. Pour dessert, des bran muffins et biscuits aux dates (*faits par Mme Labelle*)...

J'ai la plus vieille motoneige du groupe, une 78. Aimé Rivard, avec son Arctic Cat a une belle ride. Il semble être comme dans une limousine. Je suis le seul qui a besoin de mélanger de l'huile avec sa gasoline. Je vous assure qu'Henri Bérard veut remédier à ça l'an prochain!

Jeudi 13. Après avoir passé une bonne nuit, et après un bon déjeuner aux crêpes Aunt Jemima, nous faisons le plein et partons pour Warroad. Il y a de la brume. Par moment, il faut se fier au compas...

À Warroad, nous dînons, faisons le plein d'essence et nous allons à l'Ile au Massacre. Les trois boys sont partis vers trois heures de l'après-midi pour la partie de hockey à Landmark. Ils se sont rendus au truck d'Henri et reviennent vers une heure et demie du matin.

Matt Lussier et Léonard Poirier ont préparé le souper: patty-beans et saucisses de chèvre et jambon et des galettes aux dates. Aimé Rivard et Jim Kuziw ont fait la vaisselle. À huit heures du soir, Matt est déjà au lit. Pas de cartes ce soir...

Vendredi 14. Les Boys vont à l'Ile Alexandria où Al Capone avait une maison d'été. Ils ont vu une grande maison et plusieurs autres bâtisses... Les gars ont été épatés. Il semble y avoir eu des fêtes extraordinaires à cet endroit.



Eugène Labelle. Chroniqueur...

Trois loutres étaient rentrées, avaient fait des dégâts, mais n'avaient pu sortir et sont mortes dans la maison. Une a pu ouvrir partiellement un châssis et est restée prise. Elle était partiellement mangée par les oiseaux. Gohré!, comme dirait mon gars Paul...

Souper exquis

Hier, nous avons eu un grand plaisir. Quelqu'un a joué un tour à Matt Lussier. Le matin, lorsqu'il avait le dos tourné, on a mis un poisson pourri sur le *muffler* de sa machine et il s'est promené avec ça toute la journée. On l'a taquiné toute la journée, lui disant que sa *belt* brûlait...

Samedi 15. Déjeuner aux crêpes sans oeufs et du bacon. Un beau matin... Nous faisons le plein à West Hawk et allons à Falcon Lake et à Rennie. À moitié chemin, Réal brûle le moteur de son Skidoo et se fait traîner par Henri jusqu'à Rennie.

De Rennie, nous allons à Bereton Lake... Ce soir nous allons souper à Ingulf, un endroit accessible qu'en bateau ou en *snowmobile*. Souper exquis: T-Bone steak, une bière, cheese cake Grand Marnier... Nous avons fait environ 80 milles aujourd'hui.

Dimanche 16. Levé vers sept heures. Je prépare le reste d'Aunt Jemima, avec des oeufs cette fois... Les gars semblent être bien contents d'avoir mangé comme ça pour sept dollars chacun. Au restaurant, ça coûtait de 5 à 25 piastres.

La Motel à Oak Island nous a coûté 42$ et à West Hawk, 28$ chacun. Alors pour cinq jours d'amusements et de voir des nouvelles choses, avec la camaraderie et tout, ce fut un succès.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu RAYMOND PIERRE BILODEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, conducteur de tracteur.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) le ou avant le 3 avril 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de février 1987.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1987-45. **Prolongation des dates limites** «Politique relative aux stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion» et «Lignes directrices applicables à l'élaboration de normes de l'industrie». Dans l'avis public CRTC 1986-351 intitulé «Politique relative aux stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion», le Conseil a sollicité des commentaires sur une série d'attentes et de recommandations concernant cette politique. En réponse aux requêtes de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) et la Fondation canadienne sur la publicité (FCP), le Conseil prolonge par la présente les dates limites susmentionnées du 1er avril 1987 au **31 mai 1987**. De plus, dans l'avis public CRTC 1987-9 intitulé «Lignes directrices applicables à l'élaboration de normes de l'industrie», le Conseil a demandé des observations écrites sur les six lignes directrices proposées pour l'établissement de normes de l'industrie. À la requête de l'ACR, le Conseil prolonge par la présente la date limite susmentionnées du 12 février 1987 au **30 avril 1987**.

Canada

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ



CHAMBRE DES COMMUNES

LE COMITÉ PERMANENT DES COMMUNICATIONS ET DE LA CULTURE

EXAMEN DE LA LÉGISLATION RÉGISSANT LA RADIODIFFUSION

Le Comité permanent des communications et de la culture invite les particuliers et les organismes à lui présenter des mémoires au sujet des constatations et des recommandations du "Rapport du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion" (le rapport Caplan-Sauvageau).

Dans un premier temps, le Comité se concentrera sur les recommandations du rapport du Groupe de travail qui sont de **nature législative** et qui sont aptes à faire l'objet d'une nouvelle législation en matière de radiodiffusion. Ainsi, le Comité considèrera les recommandations du rapport contenues aux chapitres 6 et 7, celles du chapitre 10 concernant le cadre législatif dans lequel se situe Radio-Canada, et celles du chapitre 24, pages 616 à 634, en référence au statut légal et au rôle de la câblodistribution.

Il a été demandé au Comité de faire rapport à la Chambre des communes sur les **sujets législatifs** d'ici le 15 avril 1987. Compte tenu de ce délai, les mémoires présentés doivent porter uniquement sur les sujets afférents à la **législation régissant la radiodiffusion**. Des mémoires portant sur les autres sujets du rapport du Groupe de travail pourront être présentés à une date ultérieure alors que le Comité poursuivra son examen du rapport.

Présentez vos mémoires au plus tard :

Vendredi le 6 mars 1987
17 h

Adressez votre correspondance et vos demandes de renseignements à :

Greffier
Comité permanent des communications et de la culture
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 996-1483

Jim Edwards, député,
Président.



AVIS DE NOMINATION



L.D. Zabroski

M. K.G. McDonald, directeur principal des Services intermodaux à Edmonton, annonce la nomination de L.D. (Larry) Zabroski au poste de directeur des Services intermodaux à Winnipeg.

M. Zabroski est responsable des activités des Services intermodaux du CN pour la Région des Prairies.

VIE SOCIALE

Naissance

Daniel Paul Joseph Piché, fils de Fernand Piché et de Ginette (née Tétrault) de La Broquerie, né le 9 février à l'Hôpital de Sainte-Anne. Les grands-parents sont Gérard et Madeleine Tétrault de Marchand et Pauline Piché de Saint-Boniface. Parrain et marraine: Mariette et Paul Beauchamp.

Jocelyne Suzanne Chaput, fille de Gérald Chaput et de Gerry Collins, de Saint-Jean (Terre-Neuve), née le 16 février. Les grands-parents sont Camille et Alice Chaput de Sainte-Anne-des-Chênes et Clarence et Gloria Collins de Winnipeg.

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.



VIENS LES CHOISIR!

RAPPORT du COMITÉ DES CANDIDATURES de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Le 16 février dernier, les personnes suivantes avaient accepté de poser leur candidature à l'un ou l'autre des postes vacants du Conseil d'administration, en vue des élections du 7 mars 1987:

Présidence:
Lucille Blanchette, du Parc Windsor

1ère vice-présidence:
Denis Ouellet, de Notre-Dame-de-Lourdes

Conseiller/Conseillère
(trois postes à combler):
Denis Clément, d'Aubigny;
Monique Mulaire, de Saint-Boniface;
Béatrice McCarthy, de Winnipeg;
Léonard Robidoux, d'Otterburne.

Conseiller-jeunesse:
Aline Taillefer, de Saint-Boniface;
Donald Legal, de Ste-Anne-des-Chênes

Franco-Manitobaines, Franco-Manitobains, vous êtes invités à faire parvenir votre avis de candidature au:

Comité des candidatures
Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ou en communiquant avec un des membres du comité des candidatures:

Gilles Ferland, président — 233-5075
Denis Bibault (Notre-Dame-de-Lourdes) — 1-248-2340
Henri Bouvier (St-Léon) — 1-744-2083
David Dandeneau — 233-1932
Armand Desharnais (St-Pierre) — 1-433-7988
Yolande Dupuis (Lorette) — 1-878-3143
Alfred Laurencelle (La Broquerie) — 1-424-5234
Lise Plouffe — 237-0705

Nécrologie



Père Gérard Jolicoeur

Le jeudi 12 février 1987, est décédé paisiblement à l'hôpital St-Boniface, le Père Gérard Jolicoeur, jésuite, à l'âge de 65 ans. Fils de Jean-Baptiste Jolicoeur et de Bernadette Beaupré, il est né à La Broquerie, Manitoba; plus tard ses parents demeurèrent à Haywood où Gérard passa la plus grande partie de son enfance.

Il fit ses études au Collège de Saint-Boniface où il obtint son B.A. Il est entré chez les Jésuites en 1944. Il obtint son degré en Philosophie et en Théologie au Séminaire des Jésuites à Montréal. Il reçut le sacerdoce en 1954. Il obtint un degré en Sociologie à l'Université de Columbia, Chicago, en 1963.

Au cours des années, il fut professeur au Collège Saint-Boniface. De 1963 à 1969, il fut employé dans la Province Jésuite de Québec. De 1969 à 1974, il fut coordonnateur de la O.D.E.Q. pour le ministère des Affaires municipales, en rapport avec le déplacement de villages dans la région de Rimouski. Ce travail comportait l'enseignement à l'Informatique au Cégep de Rimouski, aux personnes impliquées dans ces transferts.

Il revint au Manitoba en 1975. Tout en exerçant des charges pastorales dans les diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, il fut directeur de la SFM pendant deux ans, vicaire dominical à l'église St. Augustine de Brandon, ensuite curé à Woodridge et à St-Labre, où il mit sur pied un vivant programme de Catéchèse qui fonctionne encore dans la région.

Enfin, après les études nécessaires, il consacra le reste de sa vie comme aumônier à l'hôpital Saint-Boniface. Le personnel et les patients ont vu en lui un homme totalement dévoué aux malades. Tout occupé qu'il fût par son travail, il trouvait toujours le temps de rencontrer sa famille et de visiter les démunis. De plus il secourait volontiers et efficacement les réfugiés qui lui étaient recommandés par ses frères jésuites d'Asie et d'Afrique.

Il laisse dans le deuil: ses 2 copains; son supérieur le R.P. Oscar Boily et le Père Martial Caron et ses confrères jésuites, sa soeur Joséphine et son époux René Chamberland; Sr Agnès, m.o.; Cécile et son mari Fred Brissette; Thérèse et son mari Joe Peterson; Alice et son mari George Desorcy; ses frères Aimé, Rosaire et sa femme Irène, Edmond, John et son épouse Lynne; ainsi que l'épouse de Joe, Alice, qui demeure à Buffalo; des oncles, des tantes, des neveux, des nièces ainsi qu'une nombreuse parenté et beaucoup d'amis qui, tous, vont le regretter.

Au lieu de fleurs, des honoraires de messes pourraient être versés et/ou des dons faits aux Services palliatifs de l'hôpital St-Boniface.

Les Pères Jésuites ainsi que la famille de Gérard désirent exprimer leurs remerciements sincères aux médecins et au personnel de l'hôpital, de même qu'à l'équipe de Pastorale pour tous les secours prodigués au Père Gérard au cours de sa maladie.

Des remerciements sont aussi adressés aux parents et aux amis qui ont soutenu le Père Gérard par leurs prières, visites ou autres gestes de sympathie lors de cette première et unique maladie de sa vie. Qu'il repose dans les bras de CELUI qu'il a servi.

Les prières ont été récitées à 20h au Salon mortuaire Desjardins, le dimanche 15 février 1987. La messe de la Résurrection a été célébrée en la Cathédrale de Saint-Boniface à 14h le lundi 16 février. Inhumation au cimetière de la Cathédrale.

Remerciements

La famille de Léo Nault désire remercier chaleureusement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de l'affection et du soutien à l'occasion du départ de leur cher défunt.

Votre présence réconfortante à ses funérailles, vos offrandres de messes et de prières, vos délicates attentions envers les parents et amis venus de loin qui ont dégusté vos excellents «petits plats» tout a été grandement apprécié par son épouse et ses enfants.

Grâcer à vos dons généreux en souvenir de Léo, l'hôpital de St-Boniface a désormais une confortable chaise-longue de plus au 3E.C.U.

La famille Nault vous garde dans ses prières.

Hélène, Monique, Nicole, Michel et Jacques

Vite fait bien fait pour un déjeuner - buffet!

Les déjeuner-buffets et les dîners légers sont devenus un attribut de la civilisation des loisirs partout à travers le pays.

Pour que ces moments soient aussi reposants pour le cuisinier que pour les convives, voici quelques idées de menu faciles qui ne demandent que 30 à 45 minutes de votre temps dans la cuisine.

Les Poivrons farcis au riz panaché sont idéals pour le cuisinier qui veut profiter de ses loisirs ou encore pour celui qui manque d'expérience.

Dans cette récette, du riz surgelé est mélangé avec du boeuf haché pour obtenir une farce savoureuse. La cuisson aux micro-ondes économise non seulement du temps mais intensifie aussi la couleur et la saveur des poivrons.

Ajoutez une salade de fruits et une boisson froide pour compléter ce menu 30 minutes.



Les Poivrons vers farcis au riz panaché sont une recette de micro-ondes rapide et facile. Servez avec une salade de fruits et une boisson pour un repas du midi léger ou pour un dejeuner-buffet.

Poivrons verts farcis au riz panaché cuits aux micro-ondes

1 pqt (250 g) de riz panaché surgelé
2 gros poivrons verts
1/4 de tasse d'eau
1/4 lb de boeuf haché (125 g)
1/2 tasse d'oignon haché
1 gousse d'ail écrasée
1/8 de c. à thé CHAQUE de sel et de poivre
1 bte (213 mL/7.5 oz) de sauce tomate
1/2 c. à thé d'origan
1/3 de tasse de cheddar râpé

Faire une petite incision au centre du sac de riz. Cuire au four à micro-ondes à haute intensité (100%) pendant 5 minutes. Couper les poivrons verts en deux sur la longeur; retirer les pépins.

Déposer dans une assiette à tarte en verre avec 1/4 de tasse d'eau; couvrir. Cuire aux micro-ondes à haute intensité (100%) pendant 2 minutes; égoutter.

Combiner le boeuf haché, l'oignon et l'ail dans un bol en verre ou un plat à gratin; couvrir. Cuire à haute intensité (100%) pendant 3 à 4 minutes. Bien égouter et ajouter le riz panaché, le sel, le poivre, 2/3 de tasse de sauce tomate et l'origan.

PRATIQUE

Farcir les moitiés de poivrons verts avec la garniture à la viande et au riz. Déposer dans unplat à gratin; couvrir. Cuire à haute intensité (100%) pendant 6 minutes ou jusqu'à ce que les poivrons soient tendres mais croquants. Retirer du four; déposer le reste de la sauce sur les poivrons. Parsemer de cheddar. Cuire aux micro-ondes pendant 2 minutes de plus. *Donne 4 portions.*

Riz au jambon et aux oeufs

1 pqt (250 g) de riz panaché surgelé
6 oeufs
1 tasse de jambon cuit coupé en dés
1/4 de tasse d'oignons verts tranchés mince
1/2 c. à thé d'estragon
1/8 de c. à thé de poivre
1 tasse de fromage suisse râpé

Chauffer le four à 350°F. Graisser une assiette à tarte de 9 pouces. Préparer le riz selon le mode d'emploi de l'emballage. Entre-temps, battre les oeufs dans un bol moyen. Incorporer le jambon, les oignons verts, l'estragon et le poivre. Incorporer le riz; bien mélanger.

Verser dans l'assiette à tarte préparée; parsemer de fromage. Cuire au four de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que la préparation soit prise. Servir chaud. *Donne de 4 à 6 portions.*

Folies Grenouilles: décisions dès mars

C'est début mars que l'on devrait savoir si le comité des Folies Grenouilles a l'intention d'apporter de nouvelles améliorations au site.

La très large majorité des 17 200$ de profit réalisé lors de l'édition 1986 de la fête a été dépensée pour une clôture en chêne (*6 500$*) et une plate-forme permanente pour les sauts de grenouilles (*6 000$*).

2 000$ ont été partagés entre les 7 organisations responsables des Folies Grenouilles (1) et 1 000$ ont été mis de côté pour assurer le lancement des Folies Grenouilles 1987.

Par rapport à 1985, les profits ont fait un bond de près de 10 000$. C'est la veillée avec Kathy St. Germain qui explique, selon le président du comité, Gérald Fontaine, ces résultats financiers.



Gérald Fontaine. Une nouvelle clientèle...

La participation populaire a aussi enregistré une augmentation. Le maire du village évalue le nombre d'entrées à 8 000 (*4 500 payées*), contre 5 000 l'année précédente. Le mud bog (*Bazou-Boue*), organisé l'an dernier pour la première fois, a attiré une nouvelle clientèle, affirme Gérald Fontaine.

Voilà l'essentiel des détails rendus publics par le comité des Folies Grenouilles lors de l'assemblée annuelle tenue le 10 février. Comme d'habitude environ 30 personnes ont participé à cette 17e réunion annuelle.

C'est le 3 mars que se réuniront les représentants nommés par les organisations membres. Environ la moitié des 14 membres devrait continuer à siéger. Le nouveau comité décidera s'il est opportun de construire un entrepôt, des estrades et rallonger la clôture.

B.B

(1) *Les 7 organisations responsables des Folies Grenouilles: le musée, les Chevaliers de Colomb, la Chambre de commerce, le Centre récréatif, le Club de curling, le Hockey mineur et la Société d'agriculture.*

Tout le monde n'est pas content, mais...

Fini les appels mal facturés

Dès le 1er mars, les résidants de La Broquerie pourront téléphoner à Steinbach sans frais. Une nouvelle qui ne fait pas l'unanimité dans ce village de la Seine.

«C'est une bonne nouvelle pour les commerçants de Steinbach», lance Yves Lafrenière, le gérant de la Coopérative d'alimentation de La Broquerie. «Le peu de fois que ça va nous servir, je ne vois aucun avantage pour les commerçants locaux.»

Ce qui inquiète Yves Lafrenière, c'est que les résidants fassent de plus en plus d'affaires avec le gros village voisin. Et ceci aux dépens des commerces locaux.

C'est un point de vue que ne partage pas Fernand Fournier, le président de la Chambre de commerce de La Broquerie. «Steinbach, c'est le premier gros village près de chez nous. Pour les affaires de la ferme, pour les gros achats, comme les pièces de rechanges des tracteurs, il faut aller à Steinbach».

«Ensuite, il y a les services de santé. Il y a beaucoup de choses qu'on n'a pas à La Broquerie. On va sauver de ce point de vue là. D'ailleurs pour ceux qui faisait affaires ailleurs, ce n'était pas le coût d'un interurbain qui faisait la différences.»

LA BROQUERIE

Côté avantages pour tous les abonnés du village, Fernand Fournier soulève le problème des «mauvais numéros». «Lorsqu'on faisait un interurbain, il fallait donner notre numéro à la standardiste. Souvent, on était facturé pour des appels qu'on n'avait pas fait.»

Je vais sauver gros

«Avec le changement, les appels vont être enregistrés automatiquements par l'ordinateur. Alors il n'y aura plus de problèmes de facturation des interurbains. Ce qui était un réel problème dans le passé».

Avec le changement des frontières tarifiaires, les résidants de La Broquerie devront modifier un tant soit peu leurs habitudes téléphoniques.

Ils devront composer les sept numéros, même pour contacter la maison d'à côté. Avant, les abonnés n'avaient pas besoin de composer le 424 (*l'indicatif local*), lorsque c'était un appel dans les environs.

En plus, le coût de l'abonnement mensuel augmentera de 4,90$ à 5,80 pour un particulier; de 4,15$ à 4,85$ pour les particuliers partageant la même ligne (*multi-party line*), et de 8,90$ à 11,60$ pour les commerces.

Malgré ces hausses de tarif, «ça va être encore moins cher», affirme Fernand Fournier. «Pour moi-même, j'ai beaucoup de clients à Steinbach. Je vais sauver gros avec le changement».

Lucien CHAPUT

VITE LU VITE SU

La Broquerie — Le Théâtre De Moissac a amendé sa constitution pour que le nombre de membres qui siègent à son conseil d'administration passe de sept personnes à cinq.

Cette décision a été prise lors de sa réunion annuelle tenue le 11 février dernier. Le conseil de la troupe qui a monté «Et dire que ma Floride m'attend» au mois de novembre se présente ainsi: Annette Verrier (*présidente*), Léonie Granger (*vice-présidente*), Denise Boily (*trésorière*), Lucille Friesen (*secrétaire*) et Raymond Brémaud (*conseiller*).

La page de Bicolo

OYÉ OYÉ GAGNANTS CONCOURS 15e ANNIVERSAIRE

Voici le «SLOGAN» choisi pour notre Club.

«J'ai la Bicolo-manie»

Le grand gagnant:

DAVID BONIN, 7 ans

242, baie Parkville

Winnipeg (Manitoba)

BRAVO DAVID!

Tu recevras le **premier prix**: une radic portative-cassette AM-FM.

Les autres gagnants recevront une chemise avec le slogan pour leur bonne participation. Bravo à tous!



de David Bonin



JEU DE QUILLES

Tu as déjà joué aux quilles?
Moi, j'aime beaucoup ce jeu!

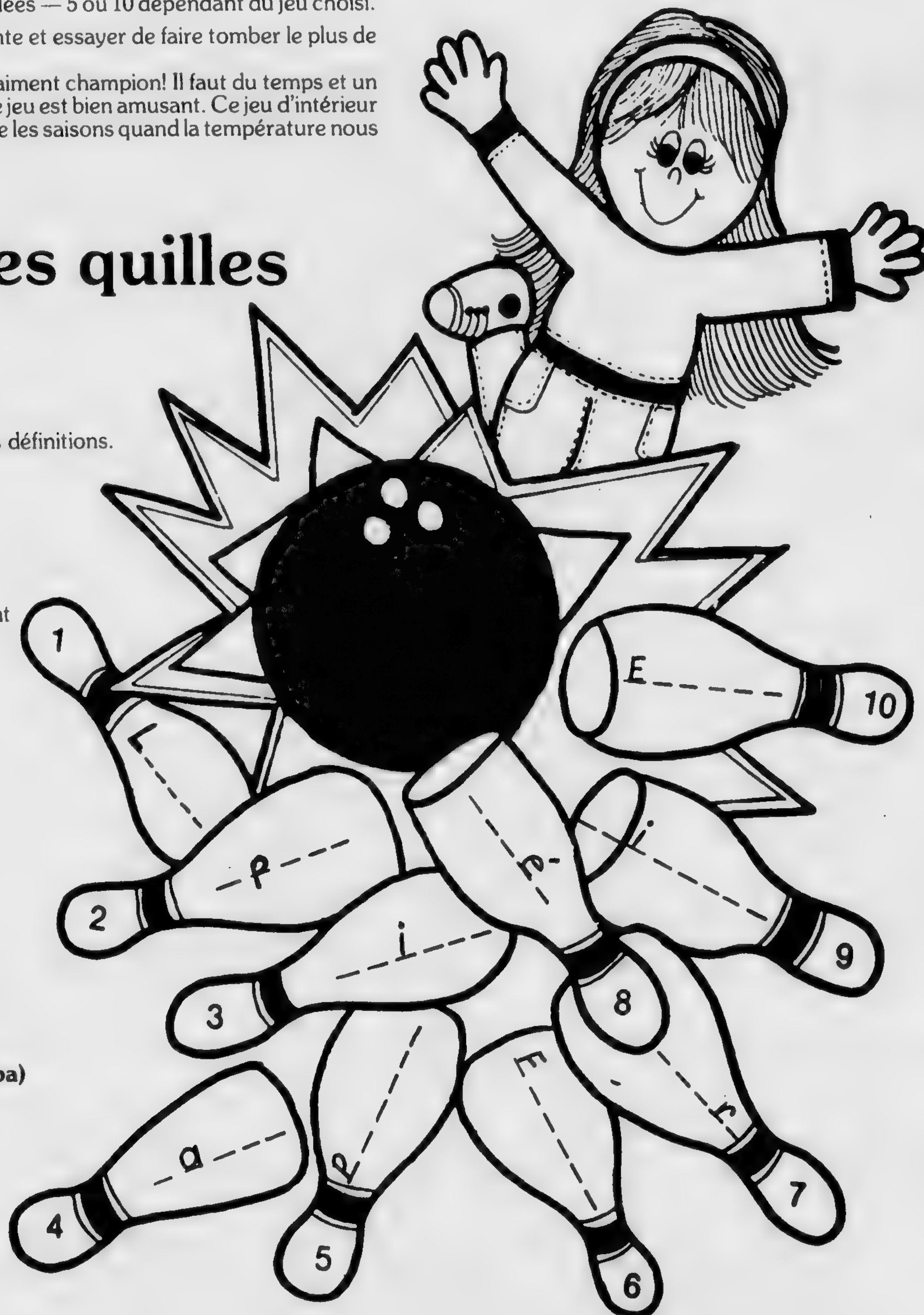
Il consiste de deux équipes qui se rencontrent dans une salle aménagée avec des grandes allées. Au bout, les quilles sont installées — 5 ou 10 dépendant du jeu choisi.

Tu dois lancer une grosse balle noire et pesante et essayer de faire tomber le plus de quilles possible.
Si tu les frappes tous d'un seul coup, tu es vraiment champion! Il faut du temps et un peu d'adresse pour réussir un «frappé» mais le jeu est bien amusant. Ce jeu d'intérieur se joue toute l'année et devient populaire entre les saisons quand la température nous invite à demeurer au chaud.

Les quilles

Essaie de compléter les mots en t'aidant des définitions.

Définitions:
1. Envoyer
2. Jeu d'équipe
3. Forme de bouteille
4. Objet rond pour jouer
5. Sert à compter
6. Réussi lorsque toutes les quilles tombent
7. Couleur de la balle de quille.
8. Endroit où glisse la balle
9. Joueur de quille
10. Groupe de joueurs



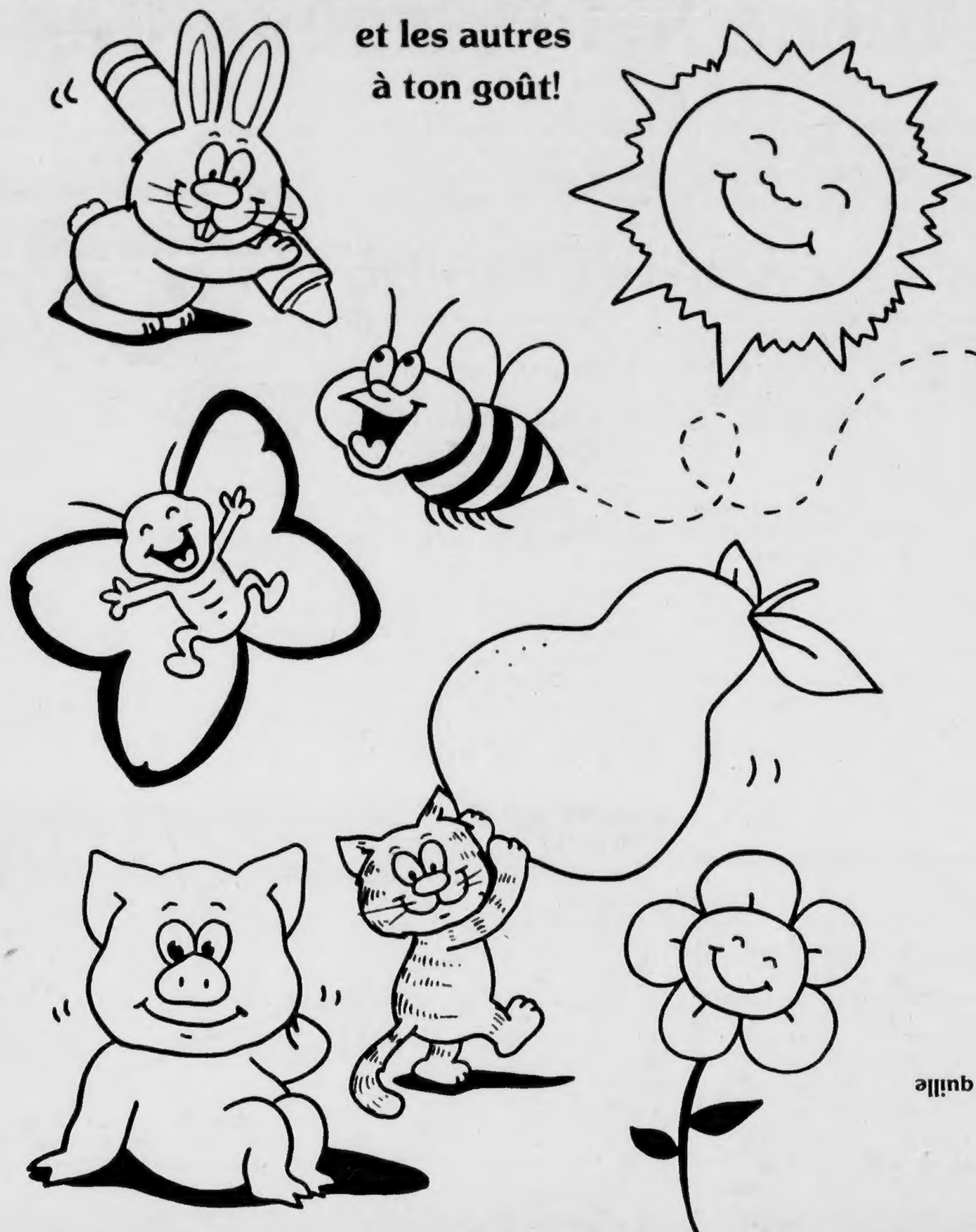


Membre gagnant: 6451
Nicole Comeau, 9 ans
391, place Cabana
Saint-Boniface (Manitoba)

Voici les gagnants d'une chemise T-shirt

Julie Legal, Ste-Anne
Vivianne Sarrasin, St-Joseph
Claire Courcelles, Ste-Agathe
Renée Lavergne, St-Pierre
Sylvie Laurencelle,
La Broqeurie
Liette Rogert, Ste-Agathe
Suzanne Guimond, St-Georges
Suzie Lemoine,
478, chemin River, Wpg
Chantal Gratton, St-Laurent
Nathalie Lemoine, Ste-Anne
Ghislain Bertrand,
447, rue Jeanne d'Arc
Magali Nayet, St-Pierre
Bruno Bedient, Ste-Anne
Chantal Vermette,
369, pl. Gaboury,
Saint-Boniface
Nadine Lamoureux,
Ile-des-Chênes
Stéphane Dandeneau,
311, rue Dumoulin,
Saint-Boniface
Jennifer Pollock,
175, rue Winston
Winnipeg
David Lussier,
411, de la Morenie
Saint-Boniface
Kelli Bryden,
École Assiniboine,
Winnipeg
Natalie Lafond,
St-Jean-Baptiste
Mélanie Labelle,
481, de la Morénie,
Saint-Boniface
Geneviève Gales,
74 Harry Collins,
Winnipeg
Stéphane Dumesnil,
Ste-Agathe
Martin McKay, St-Laurent
Stéphane Gautron,
124, prom. Lake Park
Winnipeg
Monique Lavallée, St-Ambroise
Marie-Josée Dandeneau,
311, rue Dumoulin
Saint-Boniface
Tammy-Lee Buors, St-Laurent
Louise Chaput,
113, baie Sweetwater
Saint-Boniface
Mariève Bonin,
242, baie Parkville
Saint-Boniface

Colorie les choses qui sont habituellement JAUNES et les autres à ton goût!



Je salue mes nouveaux membres!

8301	Tyler Odell	Winnipeg
8302	Ryan Kalmacoff	Winnipeg
8303	Samantha Cook	Winnipeg
8304	Liam Francis	Winnipeg
8305	Allison Keatch	Winnipeg
8306	Jason Arnal	Winnipeg
8307	Jeremy Harrison	Winnipeg
8308	Trevor Smith	Winnipeg
8309	Tikena May	Winnipeg
8310	Patrick Massinon	Haywood
8311	Raynald Massinon	Haywood
8312	Alex Ayotte	St-Jean-Baptiste
8313	Julie Rémillard	St-Joseph
8314	Guillaume Ayotte	St-Jean-Baptiste
8315	Stéphanie Leclerq	St-Boniface
8316	Chantal Goulet	St-Jean-Baptiste
8317	Stéphane Lefèvre	St-Pierre-Jolys
8318	Matthiew Lahaie	St-Pierre-Jolys
8319	Justin Gauthier	St-Pierre-Jolys
8320	Renée Mellor	St-Pierre-Jolys
8321	Jason Lacasse	St-Pierre-Jolys
8322	Richard Dupuis	St-Pierre-Jolys
8323	Lynette Préfontaine	St-Pierre-Jolys
8324	Jason Gingras	St-Pierre-Jolys
8325	Darrell Catellier	St-Pierre-Jolys

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage dè chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Réponses: Jeu de quille
1. Lancer
2. Sport
3. Quille
4. Balle
5. Points
6. Frappe
7. Noire
8. Allée
9. Quilleur
10. Équipe

POUR LES TOUT PETITS!

Les bouffons sont de la fête...

Tu aimes les bouffons?
Combien de bouffons ont un gros nez? ________
Combien ont un petit nez? ________
Combien y a-t-il de bouffons en tout? ________
Et celui du centre... dessine-lui un visage. Colorie-les très drôles!



Ce prophète qui évoque les retrouvailles



Claude
BLANCHETTE

Ils viennent de partout. En peu de temps, ils forment une foule immense de personnes de toutes cultures, de toutes langues, de toutes origines. Chacun est porteur de son histoire, histoire toute personnelle, aux mille gestes et événements. Un «quelque chose» les attire. Une force irrésistible.

Ils auraient bien de la peine à lui donner un nom ou encore à la décrire en dix mots. Ils la ressentent. Plus forte que leurs sécurités, plus attrayante que leur confort. Ils quittent la chaleur de leurs maisons pour passer des heures à marcher les pieds mouillés, les orteils gelés. Et ils aiment ça!

Ils en parleront pendant des heures, voir même des semaines, des mois. Il faut braver les éléments, il faut se fondre dans la foule, il faut faire la queue, il faut patienter, se laisser bousculer, se laisser étouffer par l'odeur de la bière-à-la-cigarette, de la tourtière-à-la-bière. Les ustensiles sont en plastiques, les assiettes de carton plient sous le poids, c'est propre-oui-mais, peu importe!

Ils viennent! Ils sont là! Et la joie éclate!

Un voisin qu'on avait perdu de vue depuis des années, le voilà, tout à coup, qui «cale» sa bière à la table d'en face. Une amie qu'on a négligée depuis des mois, la voilà, à la même table encore, qui dévore le ragout-de-pattes.

Des gens qu'on voit souvent, à l'église le dimanche, à la caisse sur semaine, au magasin, au centre commercial, qu'on salue par habitude, voilà qu'on peut enfin leur parler, découvrir qui ils sont, leur faire une place dans notre histoire et dans nos coeurs toujours en quête de visages à aimer.

Les rires se répercutent dans la salle, les paroles s'entrechoquent, le ton monte pour se frayer un passage à travers les notes de musique, le violoneux se laisser aller à coeur joie, qu'importe si on l'écoute!

Ils viennent! Ils sont là! Et c'est la fête!

Ailleurs, les yeux se laissent attirer par des créations jaillies des mains d'artistes et l'on s'émerveille. «Comment en arrivent-ils à faire des choses comme ça!» «Ça a l'air si simple à les voir faire!» «Ah, si j'étais un peu moins gauche!» Mais on n'est pas jaloux. On est heureux. On est fier. Il se fait de belles choses chez-nous.

Ils viennent! Ils sont là! Et c'est l'étonnement!

Les activités ne manquent pas. Celui qui veut s'amuser peut trouver raquette à son pied. Toute l'énergie congelée par les longs mois d'hiver coule à flots. Aucun obstacle n'est trop grand. Aucun défi ne peut être relevé. On s'affronte en compétition amicale. Peu importe qui gagne. Oh, il arrive que l'un ou l'autre s'échauffe un brin... mais ça ne dure pas! Après le jeu, une bonne bière, et chacun retrouve le chemin de gaiété.

Ils viennent! Ils sont là! Et c'est l'fun!

En soirée, on se rapproche. C'est le temps des retrouvailles. Les «gangs de chums» se rassemblent à tel relais. Peu importe qu'on réussisse à décrocher la meilleure table. Ce qui compte, c'est qu'on est ensemble. Les histoires ne manquent pas. On écoute, puis on parle... on parle puis on écoute... on écoute et on parle en même temps. L'artiste fait monter à la surface la nostalgie des années passées? Tu te souviens??? Tout le monde chante, tout le monde tape du pied, tout le monde danse. Il y a toujours de la place pour un de plus.

Ils viennent! Ils sont là! Et on s'amuse!

Une folie

Et au coeur du tout, une espèce de «rassembleur», une personne qui symbolise la rencontre et l'amitié, la joie et la gaiété, la fête et les retrouvailles, la culture et les traditions. Le Voyageur. Sans lui, et celle qui l'accompagne, il manquerait un «quelque chose», ça serait juste une autre «folie collective». Avec lui et à cause de lui, c'est différent. Il est un rappel du «pourquoi». Il est histoire. Il est mémoire.

Il vient! Il est là! Et c'est important!

Vous ne trouvez pas que ça ressemble étrangement à l'image que nous peint le prophète de la grande rencontre à la fin des temps? Ce prophète qui évoque les retrouvailles sur la montagne des peuples de toutes nations qui ont marché dans la nuit, attirés par la lumière.

De ce magnifique banquet où coulent le vin de qualité et la bonne nourriture. Banquet qui rassemble à la même table amis et étrangers. De la joie de la rencontre, de l'éclatement de la fête. Fête qui se poursuit pour toujours. Autour du Grand Rassembleur, le Christ Jésus.

Pour ma part, si c'est ça le ciel, je suis bien prêt à faire la queue, pieds mouillés et oreilles gelées! Et vous?

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ELOY
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et **être payée d'avance aux tarifs suivants**:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail**: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire**: à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

AMATEURS D'ANTIQUITÉS: Venez voir nos beaux meubles anciens en chêne et noyer, comprenant salles à manger, chambres à coucher, tables et chaises assorties, vaisseliers, buffets, etc... Pour plus de renseignements, directives ou rendez-vous, composez le 1-353-2332, «Antiques Lovers» Robert ou Agnès Duval. Nous sommes situés à environ 20 minutes du périmètre.
454-

À VENDRE: Saint-Boniface, 265, rue Dumoulin. Maison bungalow 1024 pieds carrés, état immaculé. Renouvelée à l'intérieur et extérieur, fenêtres tri-pane Duroco, salle de récréation, air climatisé, foyer Franklin, garage et place de stationnement supplémentaire. Prix raisonnable. Maison ouverte de 13h à 16h les dimanches 15 et 22 février. Paul Rivard, Canada Trust, 269-8140 ou 235-1998.
455-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT: IBM Selectric II bilingue 50$ par mois. Composez le 837-4003.
459-

À LOUER: Appartement au 2e étage d'un duplex, trois chambres à coucher. Libre le 1er avril 1987. Composez le 233-6906 après 16h30.
460-

RECHERCHE: une femme de ménage francophone pour faire le ménage chez moi une fois par mois. Contactez 1101-195, rue Young, Winnipeg (Manitoba) R3C 1Z1.
461-

RECHERCHE: une gardienne à temps partiel qui assurerait la garde de mes deux petites filles âgées de 3 ans et de 1 an et demi. Gardienne devrait être disponible à garder chez moi au River Park South dès 15h et en soirée du lundi au jeudi. Composez le 253-4344.
462-

ÊTES VOUS INTÉRESSÉ à prendre un cours pour devenir analyste des couleurs. Contactez Gertrude au 257-7505 entre 17h et 19h.
464-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue DesMeurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

RECHERCHE: Mère d'un enfant âge de 6 mois cherche une gardienne qui viendra chez moi (Saint-Boniface Nord) 5 jours par semaine du lundi au vendredi. Composez le 233-0628.
441-

RÉUNION: Une réunion pour tous les anciens maîtres et élèves de l'école de Willow Bunch, Saskatchewan, aura lieu le 31 juillet et le 1er et 2 août 1987, à Willow Bunch. Pour plus d'information écrivez à: Back to School, C.P. 40, Willow Bunch (Saskatchewa) S0H 4H0 ou composez le (306) 473-2352 le soir ou le dimanche.
443-

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

REVIVE REFLEXOLOGY CENTRE: 449, boul. Provencher. 233-6304. Réflexologie et/ou massage. Massage thérapeutique seulement.
445-

RECHERCHE: un gardienne licenciée à plein temps. Immédiatement. Composez le 237-4354.
457-

À VENDRE: Ancien piano, marque «Weber» en excellent état. Prix 1 500$. Composez le 1-882-2427 (Ste-Agathe)
458-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

À VENDRE: Grands lots à Lorette. Subdivision Terro. Services payés, près d'écoles. Composez le 257-2265.
436-

À LOUER: Appartement pour une personne âgée à la Villa des Chênes. Pour plus d'informations écrivez: Villa des Chênes, C.P. 518, Ile-des-Chênes (Manitoba) R0A 0T0 ou composez le 1-878-2870.
451-

À VENDRE: Grand divan et chaise moderne, brun foncé. 350$. Cuisinière Moffat 30 po. 250$. Tout en très bon état. Composez le 237-7452.
450-

À VENDRE: Maison 2 200 pieds carrés; lot 90 x 226; quatre chambres à coucher; 1½ chambre de bain, salle familiale, salle de recréation, garage double chauffé attenant, garage (pour trois autos) sur lot, système d'arrosage sous-terrain. Par rendezvous seulement, pas d'agents s'il vous plaît. Composez le 422-8067.
463-

L'avenir ne doit être construit aux dépens du passé



La Banque Impériale de Commerce, rue Marion. Le seul édifice avec ce style d'architecture à Saint-Boniface est menacé par les démolisseurs. Le Comité d'urbanisme de Winnipeg devra se prononcer sur son sort le 9 mars.

Saviez-vous que d'un océan à l'autre, le 16 février dernier, c'était la fête nationale de notre patrimoine architectural? En effet, la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine nous invite à célébrer le patrimoine architectural le troisième lundi de février.

Une journée où le sort du patrimoine est sur la sellette. Une journée où le sort de notre cadre de vie est à l'image des craintes et des espérances de la population, des associations de sauvegarde et des professionnels du patrimoine.

Qu'avons-nous à célébrer à Saint-Boniface? La réponse est simple: la composante majeure de notre identité culturelle, notre patrimoine architectural symbole de nos relations avec les générations précédentes et expression encore vivante de nos traditions dans l'environnement bâti. Sa sauvegarde assurera la continuité de notre savoir-faire et ce, pour les générations futures.

Comment assurer cette continuité lorsqu'il y a absence d'une solide préparation culturelle de la planification urbaine et que le développement édilitaire peu harmonieux élimine l'un après l'autre les témoins de notre histoire?

COMMENTAIRE

Que dire de nos édiles voués entièrements à la cause du progrès mais baignant dans un laxisme général envers notre patrimoine architectural. Les stratégies anti-patrimoniales comme les dégradations, les abandons et la déclassification de bâtiments historiques ont maintenant pignon sur rue et soudainement, des gestes irréparables enfantent des ruines.

Et que dire des conflits naissants entre développeurs et résidants où là encore notre histoire, nos traditions, notre environnement bâti sont galvaudés, quantifiés et disqualifiés à la faveur d'une idéologie bureaucratique.

Heureusement, les progrès de la connaissance historique, architecturale, ethnologique, le développement des moyens scientifiques de conservation du grand public sont autant d'atouts pour les associations de sauvegarde préconisant la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine.

Ce qu'il s'agit de conserver aujourd'hui n'est pas seulement les monuments les plus marquants, mais aussi les modes de vie, qui donnent à Saint-Boniface son identité propre. Voilà l'idée fondamentale du patrimoine culturel: la survivance.

La sauvegarde et la mise en valeur de notre identité culturelle ne peuvent être conçues que dans une perspective globale en tenant compte de tous les édifices qui ont valeur de culture, des plus prestigieux aux plus modestes, des quartiers urbains anciens y compris les jardins et parcs et du cadre social existant afin de ne pas détruire ni modifier la personnalité des lieux.

Sa conservation engage la responsabilité des pouvoirs locaux et appelle la participation des citoyens aux processus décisionnels puisque l'avenir ne peut et ni ne doit être construit aux dépens du passé ou des cultures locales.

Il ne faut plus douter de notre héritage culturel et c'est pourquoi l'éthique des associations de sauvegarde et des professionnels du patrimoine comporte une leçon universelle de la vérité, qui implique l'effort de la recherche et celui de la faire connaître.

Hors-la-loi

L'exercice de notre tâche n'est pas original au sein de notre collectivité. Elle est, au contraire, exemplaire d'une modernité responsable. Ceux qui n'y verraient qu'anecdote, délassement, ou nostalgie auraient-ils renié leur passé? Préfèraient-ils une ville encore plus déshumanisée qu'aujourd'hui ou la ville reconquise par l'homme et sa mémoire?

La protection, la sauvegarde et la conservation de notre patrimoine environnemental et architectural ne sont plus l'objectif, mais le moyen pour la création d'un environnement dynamique où notre société sera fière de son identité culturelle. Si nous ne prenons pas ces moyens, nous serons considérés comme des hors-la-loi de la culture. Participons tous à ce grand effort de solidarité.

Guy MASSON

L'auteur est architecte de restauration et président de la Société historique de Saint-Boniface.

En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels?

Écrivez à
En toute liberté
a/s La Liberté
C.P. 190 R2H 3B4
(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée).

En toute liberté Joanne Brien vous répondra dans le journal.